Site Natura 2000 « Rivière Laïta,
Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec »

Groupe de travail n° 8 « Rivière Laïta »

Etat des lieux initial et actions du DOCOB
sur les communes de Clohars-Carnoët et Quimperlé

24 septembre 2008

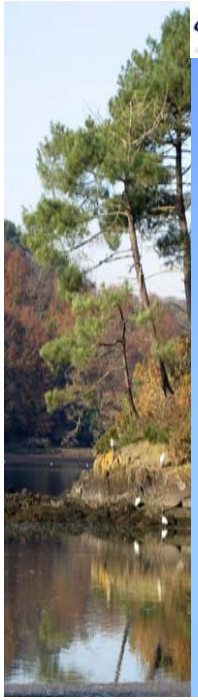

Ordre du jour :

- Natura 2000, c'est quoi ?
- Espèces et milieux naturels : exigences, menaces
- Activités humaines : impacts favorables et défavorables
- Objectifs opérationnels et actions ➔ vos avis, vos actions
- Outils contractuels : charte et contrat Natura 2000
- Outils d'évaluation et de suivi

Site Natura 2000 « Rivière Laïta,
Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec »

Natura 2000, c'est quoi ?

24 septembre 2008

Natura 2000 : un outil réglementaire européen

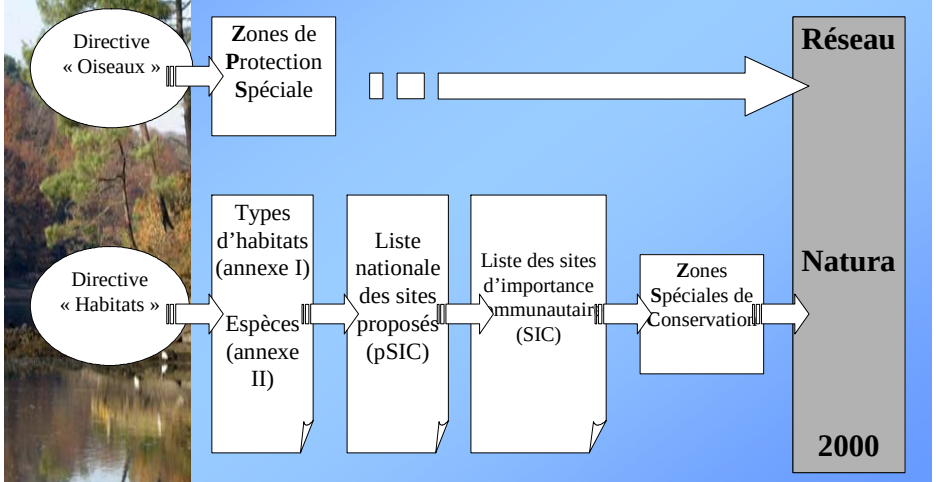

Réseau de sites Natura 2000 en Bretagne

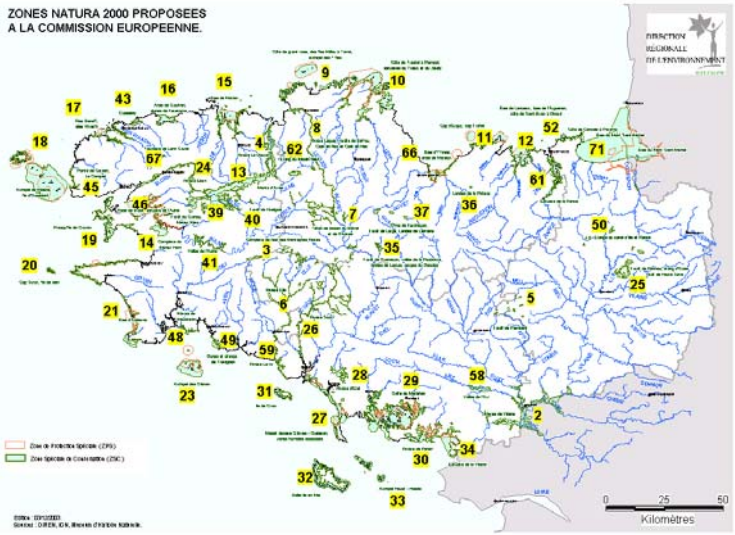

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

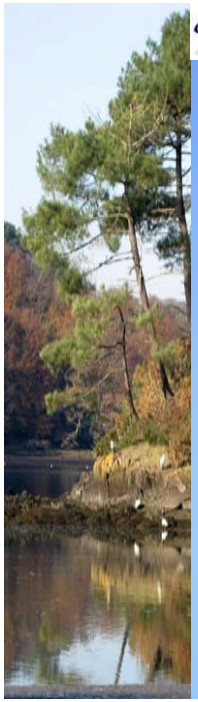

Objectif de Natura 2000

Directive « Habitats-Faune-Flore »

Préserver la diversité biologique (faune, flore et milieux naturels) sur le territoire de l'Union Européenne

Comment ?

Par le maintien ou la restauration, dans un état de conservation favorable, des **habitats** et des **espèces** les plus menacés

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

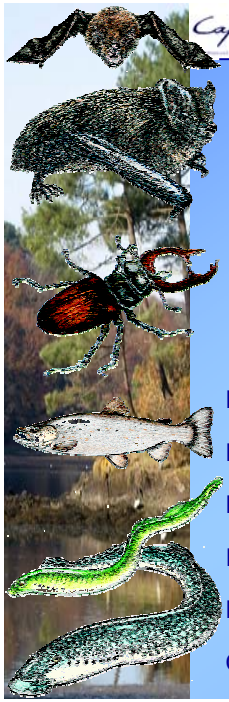

Espèce d'intérêt communautaire ?

= espèces animales ou végétales menacées et/ou remarquables

Lesquelles sur notre site ?

Pas de plantes mais des animaux…

Mammifères : loutre d'Europe, chauves-souris,

Poissons : saumons, lamproies

Invertébrés : lucane cerf-volant

Mollusques : escargot de Quimper

Oiseaux : martin-pêcheur…

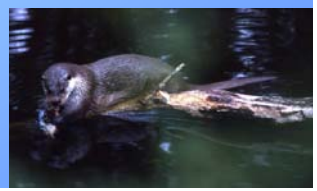

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

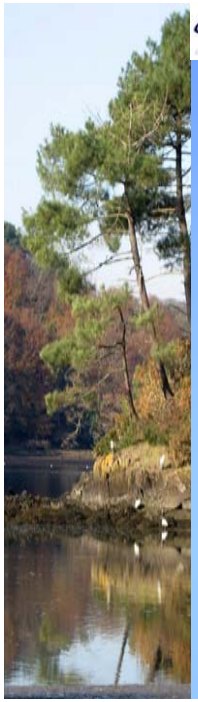

Habitat d'intérêt communautaire ?

= Espace comportant un support physique (eau, sol) caractérisé par les plantes et les animaux qui y vivent

Sur la Rivière Laïta ?

Prés-salés, rivières, estuaire, prairies, bois, forêts alluviales…

= habitats d'intérêt communautaire qui dépendent parfois des activités humaines

Organisation / Acteurs / Procédure

DOCOB / Comité de pilotage

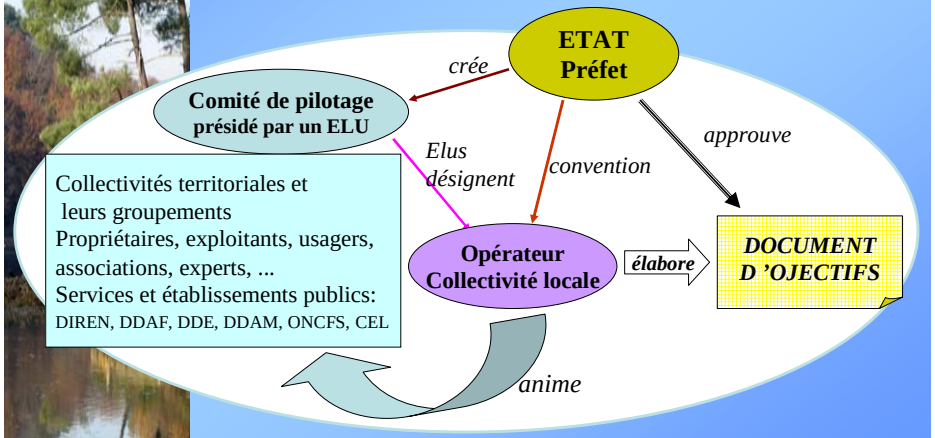

Groupes de travail

- ils regroupent toutes les personnes concernées par les problématiques discutées (élus, techniciens, scientifiques, associations, acteurs de terrain…)
- ils ont un rôle d'élaboration technique et /ou de validation technique et scientifique
- ils n'ont pas de pouvoir décisionnel
- ils soumettent des propositions à l'opérateur local et au comité de pilotage

Contenu du DOCOB ?

- Etat des lieux
- Objectifs de développement durable
- Fiches actions
- Cahier des charges Natura 2000
- Charte Natura 2000
- Méthodes de suivi et évaluation

Historique du déroulement de la procédure

- de 1999 à 2005 mise en place de la procédure sur le littoral de Guidel et Ploemeur
- 2005 : cartographie des habitats marins partie « Rivière Laïta »
- 23 janvier 2006 : arrêté préfectoral composition du comité de pilotage
- 16 février 2006 : 1ère réunion COPIL site complet, Cap l'Orient, opérateur local, Jean-Paul AUCHER, Président du COPIL pour l'ensemble du site,
- 2006-2008 : lancement d'études complémentaires : cartographie des habitats terrestres, suivis botaniques, étude sur la loutre d'Europe,
- 5 décembre 2007 : 1er groupe de travail concernant la partie « Rivière Laïta »,
- Février 2008 : 3 groupes de travail et une sortie sur le terrain concernant la partie « Rivière Laïta »,
- Septembre 2008 : groupes de travail - Communes et EPCI.

Localisation du site

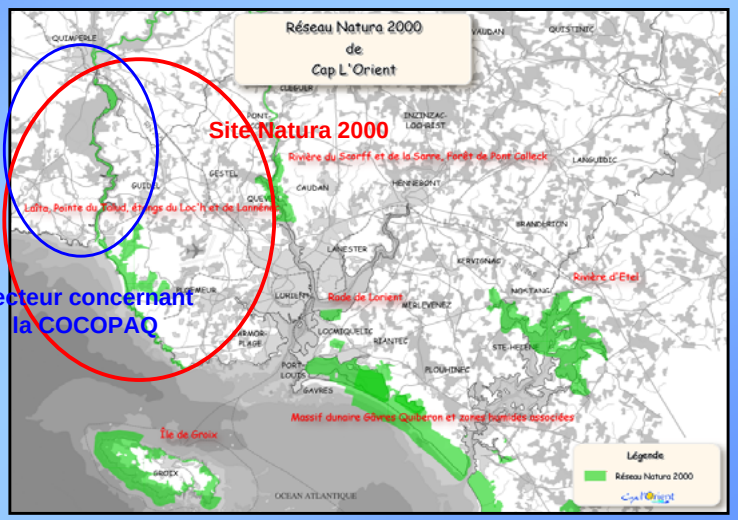

Propriétés foncières

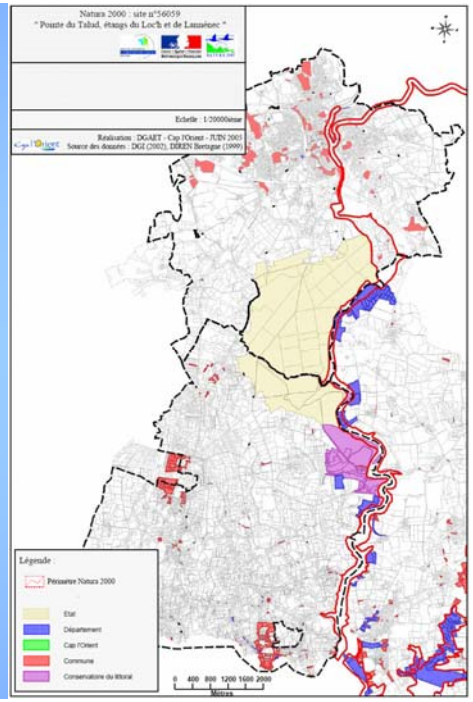

Propriétés foncières sur la Commune de Quimperlé

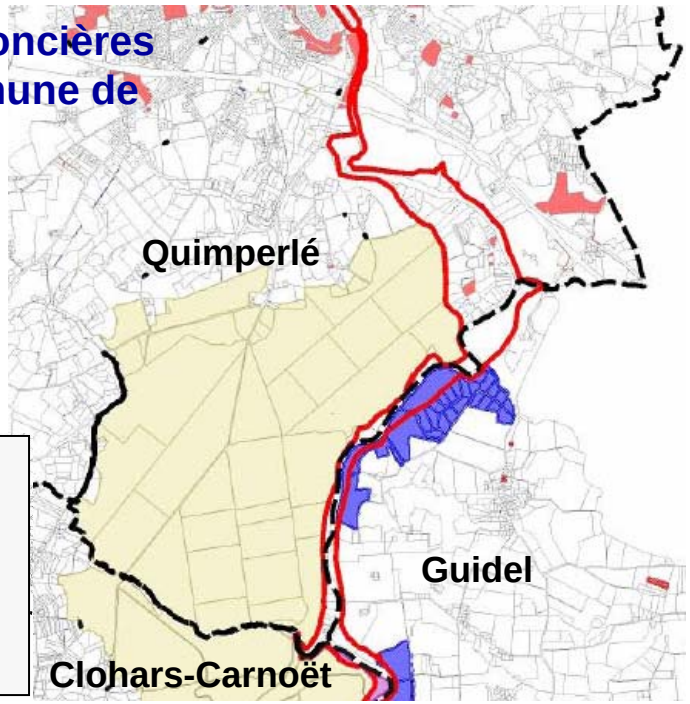

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Principaux propriétaires publics de parcelles chevauchant le site Natura 2000 sur la Commune de Quimperlé	Surface en m²	Surface en ha
Ministère de l'agriculture et de la pêche	2 925,95	0,29
Département du Finistère	4 490,42	0,45
Commune de Quimperlé	39 335,53	3,93
Office National des Forêts	2 925,95	0,29
Autres propriétaires	4 715 317	471,53
Total	**4 764 995**	**476,50**

Propriétés foncières sur la Commune de Clohars-Carnoët

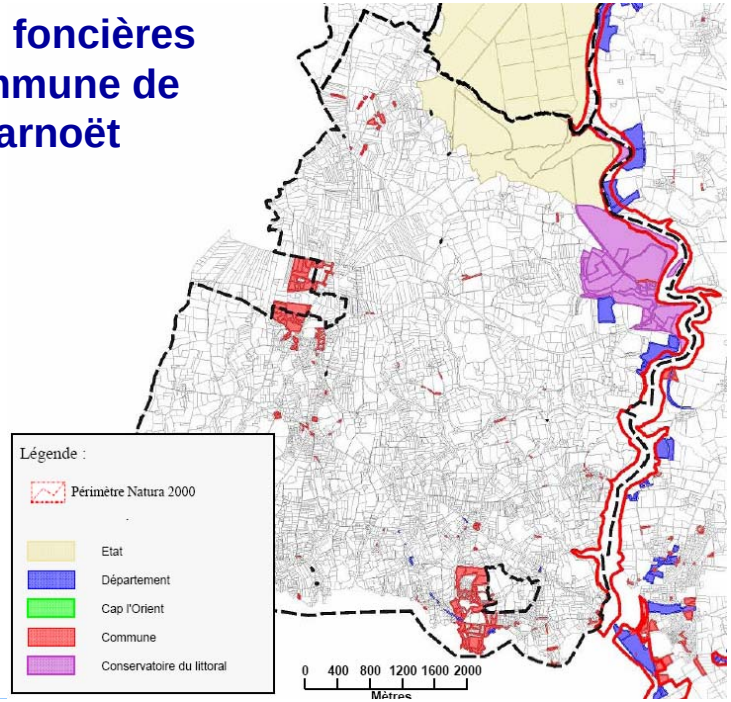

Principaux propriétaires publics de parcelles chevauchant le site Natura 2000 sur la Commune de Clohars-Carnoët	Surface en m²	Surface en ha
Ministère de l'agriculture et de la pêche	7 242	0,72
Conservatoire du Littoral	85 831	8,58
Département du Finistère	11 235	1,12
Commune de Clohars-Carnoët	1 286	0,13
Office National des Forêts	7 242	0,72
SCI du Pont Saint Maurice	102	0,01
Autres propriétaires	17 962	1,80
Total	**130 901**	**13,09**

Milieux naturels d'intérêt européen

24 septembre 2008

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

CARTOGRAPHIE DE LA VEGETATION

Dans ces prés salés, chacun peut voir les associations végétales qui se distinguent notamment par les couleurs

Cartographie des habitats :
Exemple de la zone humide de Pen er Malo

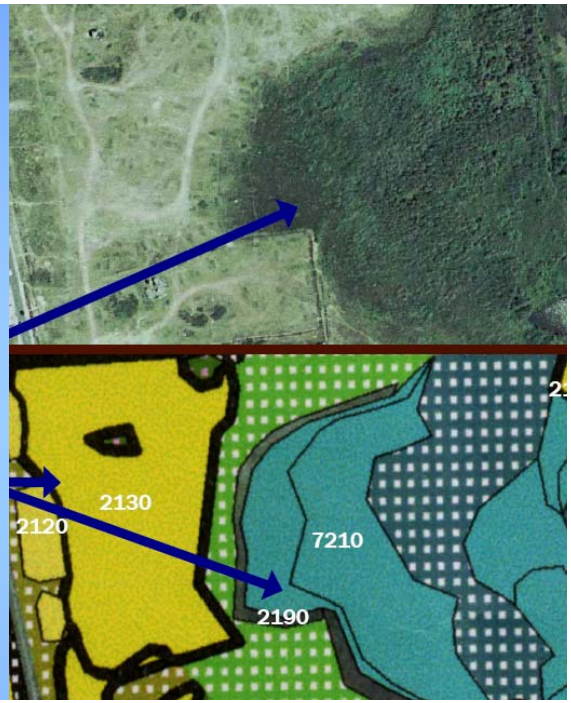

Cap l'Orient

Les habitats d'intérêt communautaire ➔ 2 cartographies qui se chevauchent

- **Habitats marins** par le Bureau d'études Télédétection et biologie marine (TBM) en 2005
- **Habitats terrestres** par le Bureau d'études Biotope en 2007

Habitats d'intérêt communautaires présents sur la partie "Rivière Laïta" du site Natura 2000
"Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec"

Cartographie par TBM			Cartographie par Biotope		
Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)	Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)
Habitats estuariens					
Slikke en mer à marée	1130-1	19,00			
Sable des hauts de plages à Talitres	1140-1	4,86			
Galet et cailloutis des hauts de plages à Orchestia	1140-2	0,09			
Estran de sable fin	1140-3	64,61			
Sables dunaires	1140-4	27,36			
Sédiements hétérogènes envasés	1140-6	2,48			
Lagunes côtières	1150-1	7,43			
Roche supralittoral	1170-1	0,65			
Roche médiolittorale en mode abrité	1170-2	0,98			
Roche médiolittorale en mode exposé	1170-3	6,24			
Champs de blocs	1170-9	0,01	Estuaire	1130-	52,00
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques					
			Végétation des fissures des rochers eu-atlantiques à nord atlantiques	1230-1	
Pelouses aéohalines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	1,62	Pelouses aéohalines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	< 1 Ha
Végétation pionières à Salicornia					
			Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique)	1310-1	< 1 Ha
Prés salés atlantiques					
Prés à Sartina	1320-	0,05			
			Prés salés du bas schorre	1330-1	
Prés salés du schorre moyen	1330-2	5,49	Prés salés du moyen schorre	1330-2	
			Prés salés du haut schorre	1330-3	
Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	2,54	Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	5,00
Dunes					
			Végétation annuelle des laisses de mer	1210-	< 1 Ha
Dunes embryonaires atlantiques	2110-1	1,17	Dunes mobiles embryonnaires	2110-	< 1 Ha
Dunes mobiles à Ammophila arenaria	2120-1	5,14			
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-2	14,12			
Landes et végétation silicieuses					
Landes sèches européennes	4030-	0,54	Landes atlantiques subsèches	4030-5	
			Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	1,40
			Formation herbeuses à Nardus, riche en espèces, sur substrat silicieux des zones montagnardes	6230*-	-
			Végétation silicieuses avec végétation pionnière du Sédo-Scleranthion ou du Sedoabli-Veronicion dilenii	8230-	
Mégaphorbiaies					
			Mégaphorbiaies mésotrophes colinéennes	6430-1	
			Mégaphorbiaies oligohalines	6430-5	37,70

Habitats d'intérêt communautaires présents sur la partie "Rivière Laïta" du site Natura 2000
"Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec"

Cartographie par TBM			Cartographie par Biotope		
Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)	Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)
Habitats estuariens					
Slikke en mer à marée	1130-1	19,00			
Sable des hauts de plages à Talitres	1140-1	4,86			
Galet et cailloutis des hauts de plages à Orchestia	1140-2	0,09			
Estran de sable fin	1140-3	64,61			
Sables dunaires	1140-4	27,36			
Sédiements hétérogènes envasés	1140-6	2,48			
Lagunes côtières	1150-1	7,43			
Roche supralittoral	1170-1	0,65			
Roche médiolittorale en mode abrité	1170-2	0,98			
Roche médiolittorale en mode exposé	1170-3	6,24			
Champs de blocs	1170-9	0,01	Estuaire	1130-	52,00
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques					
			Végétation des fissures des rochers eu-atlantiques à nord atlantiques	1230-1	
Pelouses aéohalines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	1,62	Pelouses aéohalines sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	< 1 Ha
Végétation pionières à Salicornia					
			Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique)	1310-1	< 1 Ha

Cap l'Orient — Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Végétation pionières à Salicornia					
			Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique)	1310-1	< 1 Ha
Prés salés atlantiques					
Prés à Sartina	1320-	0,05			
			Prés salés du bas schorre	1330-1	
Prés salés du schorre moyen	1330-2	5,49	Prés salés du moyen schorre	1330-2	
			Prés salés du haut schorre	1330-3	
Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	2,54	Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	5,00
Dunes					
			Végétation annuelle des laisses de mer	1210-	< 1 Ha
Dunes embryonaires atlantiques	2110-1	1,17	Dunes mobiles embryonnaires	2110-	< 1 Ha
Dunes mobiles à Ammophila arenaria	2120-1	5,14			
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-2	14,12			
Landes et végétation silicieuses					
Landes sèches européennes	4030-	0,54	Landes atlantiques subsèches	4030-5	
			Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	1,40
			Formation herbeuses à Nardus, riche en espèces, sur substrat silicieux des zones montagnardes	6230*-	-
			Végétation silicieuses avec végétation pionnière du Sédo-Scleranthion ou du Sedoabli-Veronicion dilenii	8230-	
Mégaphorbiaies					
			Mégaphorbiaies mésotrophes colinéennes	6430-1	
			Mégaphorbiaies oligohalines	6430-5	37,70

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Habitats marins d'intérêt européen

- 1130-1
- 1130-2
- 1140-1
- 1140-2
- 1140-3
- 1140-4
- 1140-6
- 1150-1
- 1170 x 113
- 1170-1
- 1170-2
- 1170-3
- 1170-9
- 1230-3
- 1320
- 1330
- 1330-5
- 2110-1 x 2
- 2130-2
- 4030

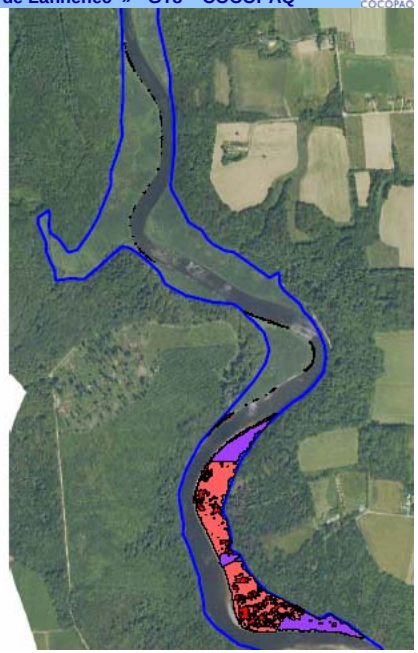

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Habitats marins d'intérêt européen

- 1130-1
- 1130-2
- 1140-1
- 1140-2
- 1140-3
- 1140-4
- 1140-6
- 1150-1
- 1170 x 113
- 1170-1
- 1170-2
- 1170-3
- 1170-9
- 1230-3
- 1320
- 1330
- 1330-5
- 2110-1 x 2
- 2130-2
- 4030

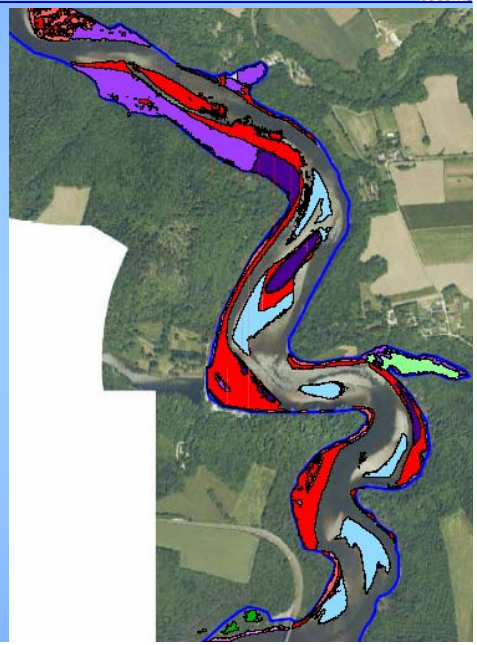

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Habitats marins d'intérêt européen

- 1130-1
- 1130-2
- 1140-1
- 1140-2
- 1140-3
- 1140-4
- 1140-6
- 1150-1
- 1170 x 113
- 1170-1
- 1170-2
- 1170-3
- 1170-9
- 1230-3
- 1320
- 1330
- 1330-5
- 2110-1 x 2
- 2130-2
- 4030

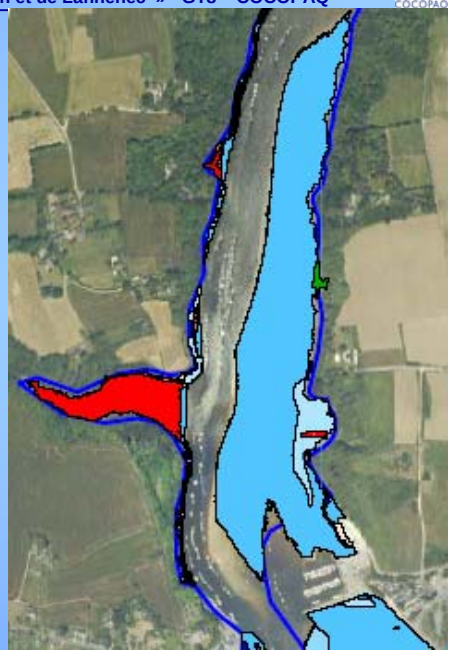

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Habitats marins d'intérêt européen

- 1130-1
- 1130-2
- 1140-1
- 1140-2
- 1140-3
- 1140-4
- 1140-6
- 1150-1
- 1170 x 113
- 1170-1
- 1170-2
- 1170-3
- 1170-9
- 1230-3
- 1320
- 1330
- 1330-5
- 2110-1 x 2
- 2130-2
- 4030

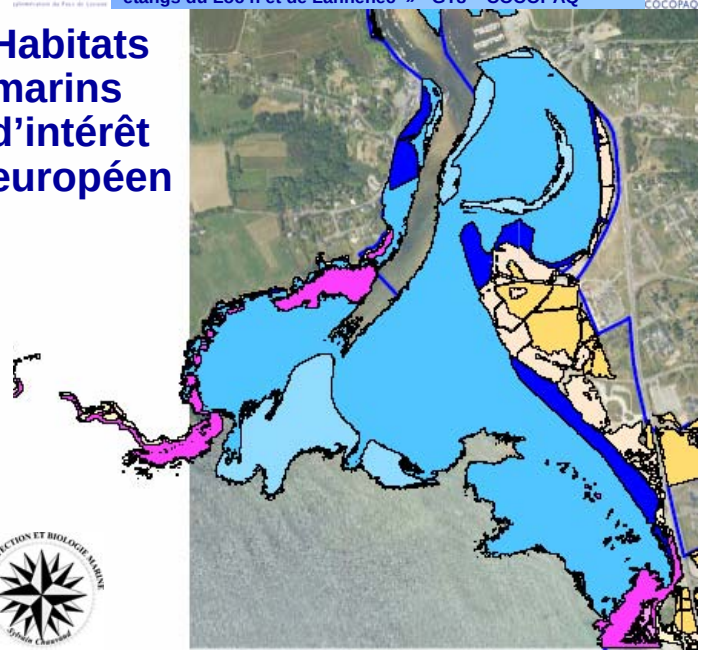

Habitats terrestres

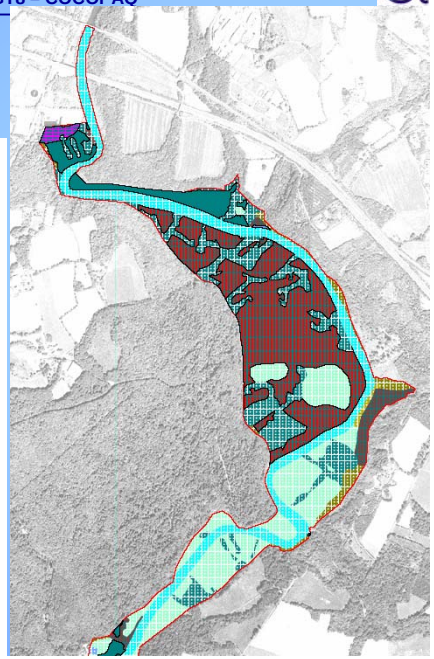

Habitats d'intérêt communautaire

- COR 13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR 15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310xPrés salés EUR15 1330
- COR 15.1111x53.1 Végétations à salicornes EUR15 1310xRoselières
- COR 15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR 15.3x53.1 Prés salés EUR15 1330xRoselières
- COR 16.12 Végétations annuelles des hauts de plages EUR15 1210
- COR 16.12x16.2111 Végétations hauts de plages EUR15 1210xDunes emb EUR15 2110
- COR 18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1230
- COR 31.23 Landes sèches et mésophiles EUR15 4030
- COR 37.1 37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageux
- COR 37.1 37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xRoselières
- COR 37.1.37.7 Mégaphorbiaies eutrophes EUR15 6430 p.p.
- COR 37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageuxxRoselières

Autres habitats

- COR 13.1 Fleuves soumis à marées
- COR 15.21 Prairies à Spartine
- COR 22.1 Eaux douces
- COR 41.5 Chênaies acidiphiles
- COR 44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR 53.1 Roselières
- COR 83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR 85.3 Jardin
- COR 86.2 Villages et constructions diverses
- COR 87 Friches nitrophiles

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Habitats terrestres

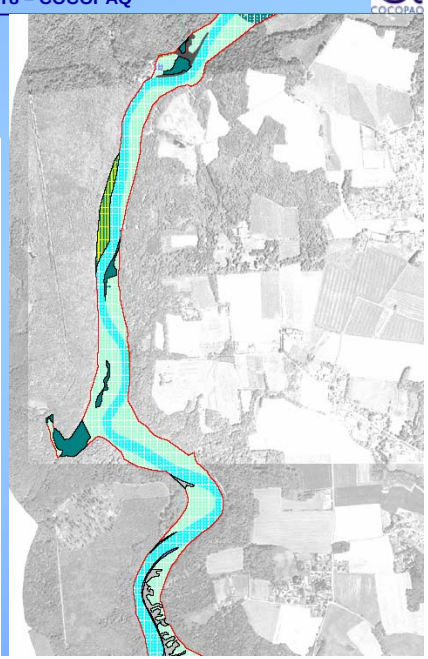

Habitats d'intérêt communautaire

- COR 13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR 15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310xPrés salés EUR15 1330
- COR 15.1111x53.1 Végétations à salicornes EUR15 1310xRoselières
- COR 15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR 15.3x53.1 Prés salés EUR15 1330xRoselières
- COR 16.12 Végétations annuelles des hauts de plages EUR15 1210
- COR 16.12x16.2111 Végétations hauts de plages EUR15 1210xDunes emb EUR15 2110
- COR 18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1230
- COR 31.23 Landes sèches et mésophiles EUR15 4030
- COR 37.1 37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageux
- COR 37.1 37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xRoselières
- COR 37.1.37.7 Mégaphorbiaies eutrophes EUR15 6430 p.p.
- COR 37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageuxxRoselières

Autres habitats

- COR 13.1 Fleuves soumis à marées
- COR 15.21 Prairies à Spartine
- COR 22.1 Eaux douces
- COR 41.5 Chênaies acidiphiles
- COR 44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR 53.1 Roselières
- COR 83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR 85.3 Jardin
- COR 86.2 Villages et constructions diverses
- COR 87 Friches nitrophiles

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Habitats terrestres

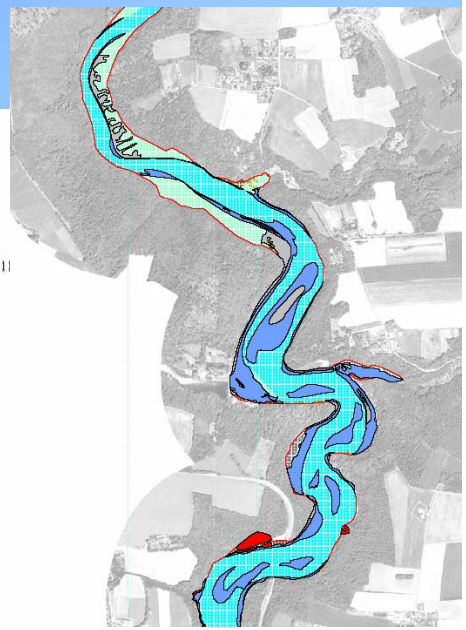

Habitats d'intérêt communautaire

- COR 13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR 15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310xPrés salés EUR15 1330
- COR 15.1111x53.1 Végétations à salicornes EUR15 1310xRoselières
- COR 15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR 15.3x53.1 Prés salés EUR15 1330xRoselières
- COR 16.12 Végétations annuelles des hauts de plages EUR15 1210
- COR 16.12x16.2111 Végétations hauts de plages EUR15 1210xDunes emb EUR15 211
- COR 18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1230
- COR 31.23 Landes sèches et mésophiles EUR15 4030
- COR 37.1 37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageux
- COR 37.1 37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xRoselières
- COR 37.1.37.7 Mégaphorbiaies eutrophes EUR15 6430 p.p.
- COR 37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageuxxRoselières

Autres habitats

- COR 13.1 Fleuves soumis à marées
- COR 15.21 Prairies à Spartine
- COR 22.1 Eaux douces
- COR 41.5 Chênaies acidiphiles
- COR 44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR 53.1 Roselières
- COR 83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR 85.3 Jardin
- COR 86.2 Villages et constructions diverses
- COR 87 Friches nitrophiles

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COC

Habitats terrestres

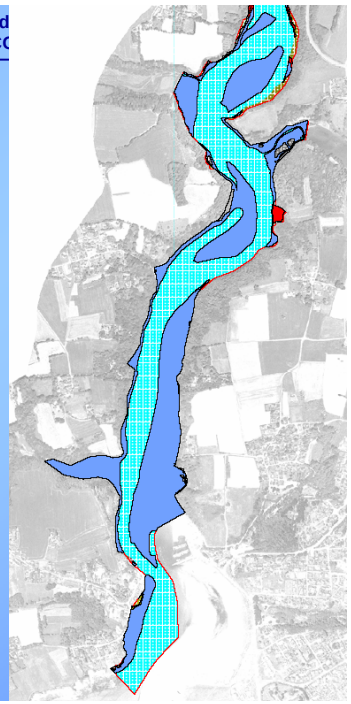

Habitats d'intérêt communautaire

- COR 13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR 15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310xPrés salés EUR15 1330
- COR 15.1111x53.1 Végétations à salicornes EUR15 1310xRoselières
- COR 15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR 15.3x53.1 Prés salés EUR15 1330xRoselières
- COR 16.12 Végétations annuelles des hauts de plages EUR15 1210
- COR 16.12x16.2111 Végétations hauts de plages EUR15 1210xDunes emb EUR15 2110
- COR 18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1230
- COR 31.23 Landes sèches et mésophiles EUR15 4030
- COR 37.1 37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageux
- COR 37.1 37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xRoselières
- COR 37.1.37.7 Mégaphorbiaies eutrophes EUR15 6430 p.p.
- COR 37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430xBois marécageuxxRoselières

Autres habitats

- COR 13.1 Fleuves soumis à marées
- COR 15.21 Prairies à Spartine
- COR 22.1 Eaux douces
- COR 41.5 Chênaies acidiphiles
- COR 44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR 53.1 Roselières
- COR 83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR 85.3 Jardin
- COR 86.2 Villages et constructions diverses
- COR 87 Friches nitrophiles

Habitats estuariens

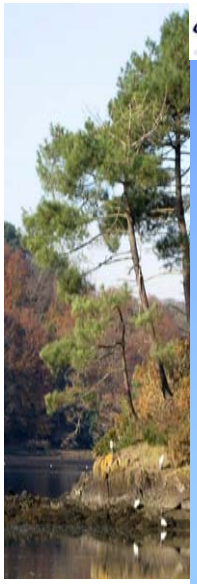

Estuaire 1130

- Slikke en mer à marée (1130-1) : 19 ha

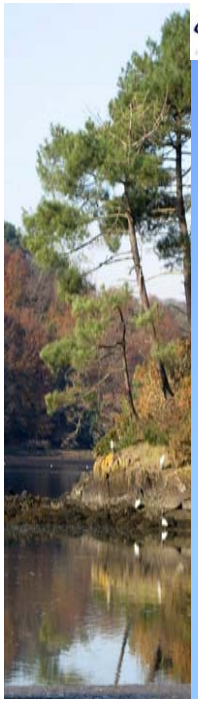

Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1140

- Sables des hauts de plages à talitres (1140-1) 4,8ha,
- Galets et cailloutis des hauts de plages à Orchestia (1104-2) 0,08 ha.
- Estrans de sables fins (1140-3) 64,6 ha,
- Sables dunaires (1140-4) 0,8 ha,
- Sédiments hétérogènes envasés (1140-6) 2,48 ha,

Orchestia ou Puce de mer

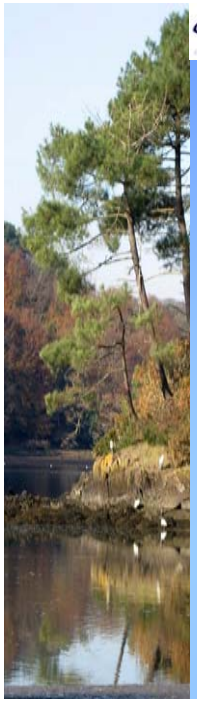

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Lagune côtière 1150 *

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire constitué d'étendue d'eau salée qui remonte par un étroit chenal. L'évaporation estivale entraine un assec et une hypersalinité du milieu – deux secteurs cartographiés sur 7,2 ha

État de conservation : moyen

Menaces : comblement naturel, apport d'eau douce trop important ➔ maintenir un assec et une bonne gestion hydraulique

Récifs 1170

- Roche supralittorale (1170-1) 0,6 ha
- Roche médiolittorale en mode abrité (1170-2) 0,8 ha,
- Roche médiolittorale en mode exposé (1170-3) 6,6 ha
- Champs de blocs (1170-3), 100 m²

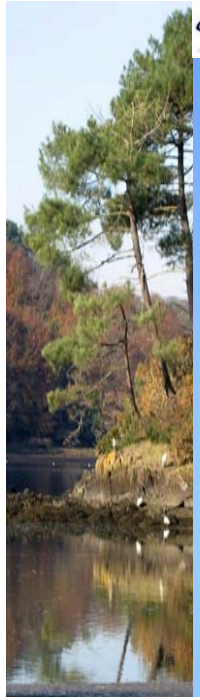

Mosaïque d'habitats

Mosaïque d'habitats (1170,1130,1330) sur 1,1 ha,

- 1170 Récifs
- 1130 Estuaire
- 1330 Prés salés atlantiques

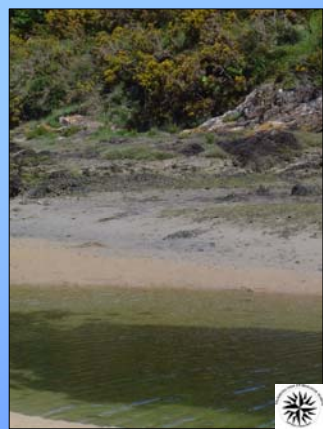

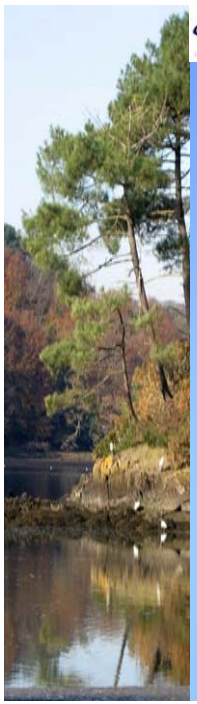

Habitats marins
Exigences écologiques et menaces

Remarques sur la cartographie :
- Pas d'habitat marin en amont de la rivière
- Habitats d'espèces non cartographiés
- Originalité des sables dunaires avec un degré de dessalure varié sur un même site
- Les autres habitats sont bien représentés sur la côte Morbihannaise, enjeux de conservation faible

Facteurs favorables à un bon état de conservation :
- Peu de présence humaine sur le site
- Amélioration de la qualité de l'eau

Facteurs défavorables :
- Dégradation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau
- Extraction de granulats
- Rejets industriels de pollution oxydable
- Travaux de dragage remettant en suspension les polluants
- Marées noires

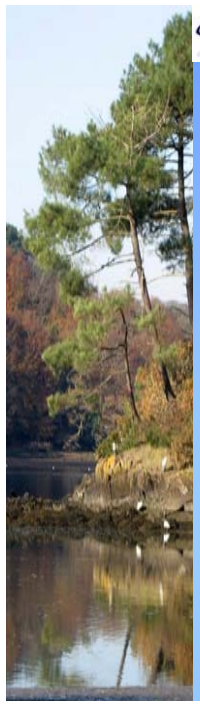

Habitats marins
Préconisations de gestion

- Maintenir des eaux douces de qualité pour l'approvisionnement de l'estuaire ➔ C.F Objectifs du SAGE
- Maintenir une forte richesse spécifique grâce à un bon état de conservation des habitats
- Exclusion de toute exploitation non raisonnée des granulats dans et aux abords du site
- Limiter les aménagements le long du fleuve perturbant la dynamique générale de l'estuaire
- Nettoyage manuel des macro déchets
- Maintenir un apport en eau de mer et palier à un envasement excessif, assec estival favorable
- Surveillance de la colonisation par l'huitre

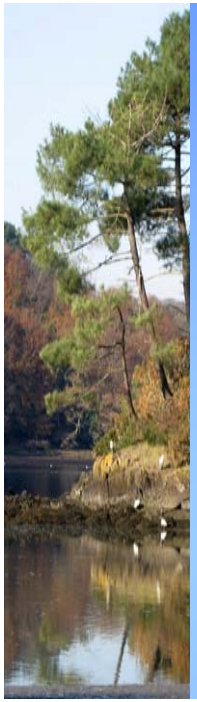

Habitats terrestres rivulaires de la Rivière Laïta

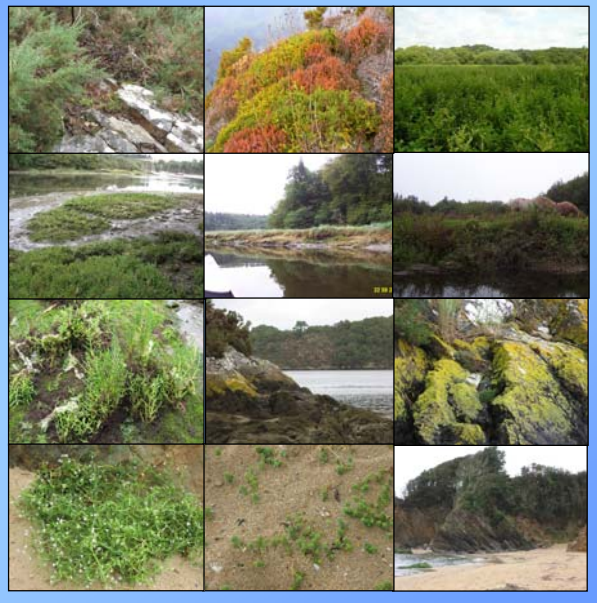

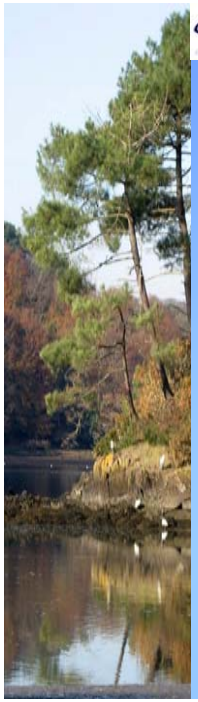

Cartographie des habitats terrestres par bureau d'étude Biotope

➔Relevés phytosociologiques pour chaque habitat

➔Rattachement des habitats à la nomenclature Corine Biotopes et codification selon les cahiers habitats

➔Dix habitats génériques composés de 13 sous-types

➔Huit habitats ont une superficie inférieure à 5 hectares

➔Deux habitats ont une superficie supérieure à 35 hectares

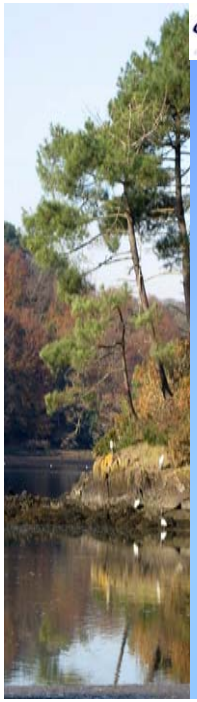

Liste des habitats terrestres

Estuaires, Code EUR 27 : 1130

Végétation annuelle des **laisses de mer**, Code EUR 27 : 1210

Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses, Code EUR 27 : 1310

Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*), Code EUR 27 : 1330

Végétations siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*, Code EUR 27 : 8230

Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submonta-gnardes de l'Europe continentale)*, Code EUR 27 : 6230*

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin, Code EUR 27 : 6430

Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques, Code EUR 27 : 1230

Landes sèches européennes, Code EUR 27 : 4030

Dunes mobiles embryonnaires, Code EUR 27 : 2110

Etagement de la végétation de milieux dunaires

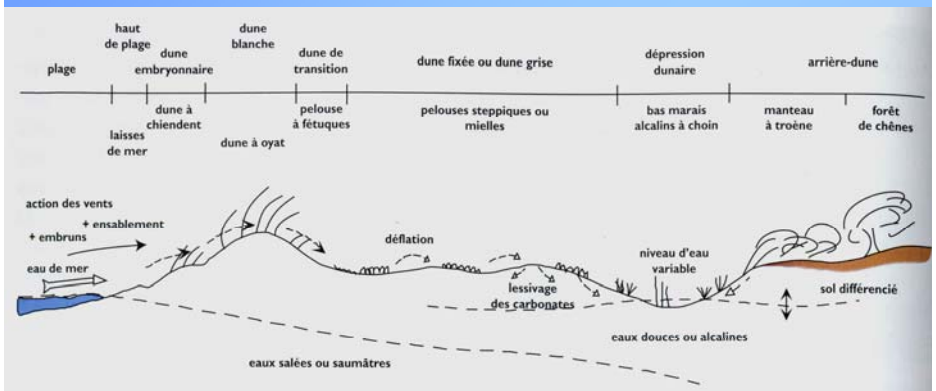

Zonation type de la végétation d'une dune littorale en relation avec les unités géomorphologiques et les principaux facteurs de la dynamique du cordon dunaire.

Végétation annuelle des laisses de mer 1210

Constitue la première ceinture végétale des cordons dunaires
État de conservation : moyen
Menaces : piétinement, nettoyage mécanique des plages

Dune mobile embryonnaire 2110

Pourpier *Honkenya peploides*

Dune mobile embryonnaire 2110

Elle se développe juste au dessus de la végétation annuelle des hauts de plages grâce à la décomposition de la laisse de mer
État de conservation :
Bon, non intervention recommandée
Menaces : sur fréquentation qui nécessiterait alors de canaliser le public, nettoyage mécanique des plages

Etagement de la végétation des vases salées

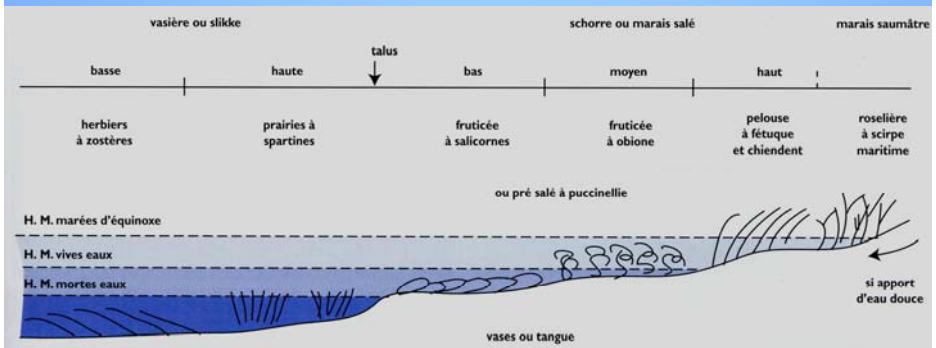

Zonation de la végétation des vases salées en relation avec la géomorphologie et les cycles des marées (H. M. : hautes mers).

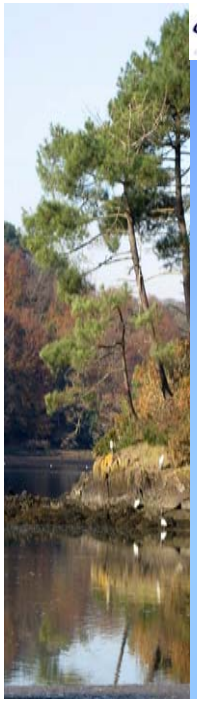

Végétation pionnière à salicornes 1310

Marquée par la présence de salicornes et régulièrement inondée

État de conservation :
Bon même si légère dégradation

Menaces : modification de la dynamique de l'estuaire, remblaiement, enrochement, fréquentation, récolte des salicornes, compétition avec la spartine anglaise à surveiller

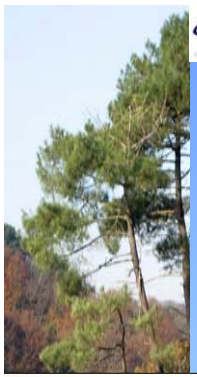

Prés à spartine 1320

Prairies pionnières des vases salées 0,05 ha

État de conservation :
Bon

Menaces : compétition avec la spartine anglaise

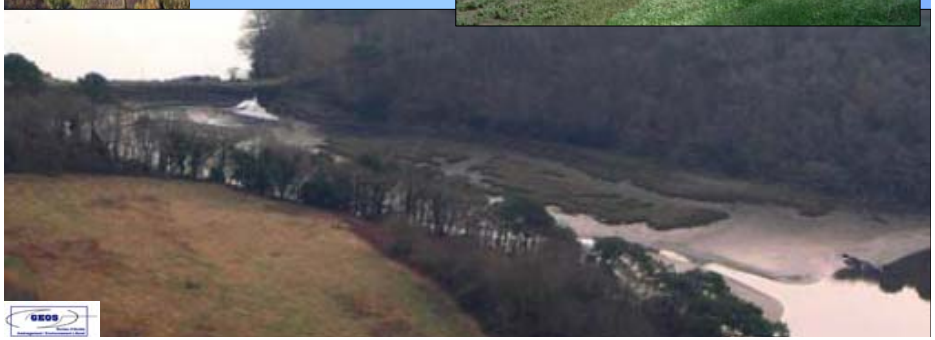

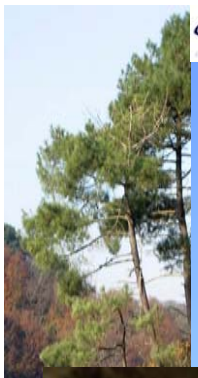

La spartine anglaise
une nouvelle espèce

Spartine maritima

La spartine anglaise

une nouvelle espèce

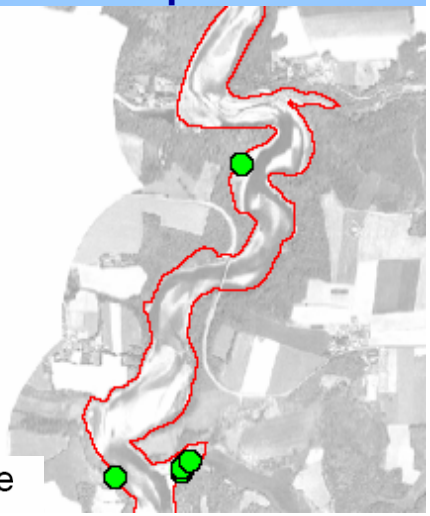

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Prés salés atlantiques 1330

Quatre sous-types : Le terme de prés salés regroupe toutes les végétations se développant sur le schorre et qui s'étage en fonction de la fréquence de submersion par la marée
État de conservation : bon
Menaces : piétinement, aménagement, concurrence avec la Spartine anglaise

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Prés salés atlantiques 1330

1330-1 : prés salés du bas schorre ;
1330-2 : prés salés du moyen schorre ;
1330-3 : prés salés du haut schorre ;
1330-5 : prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée.

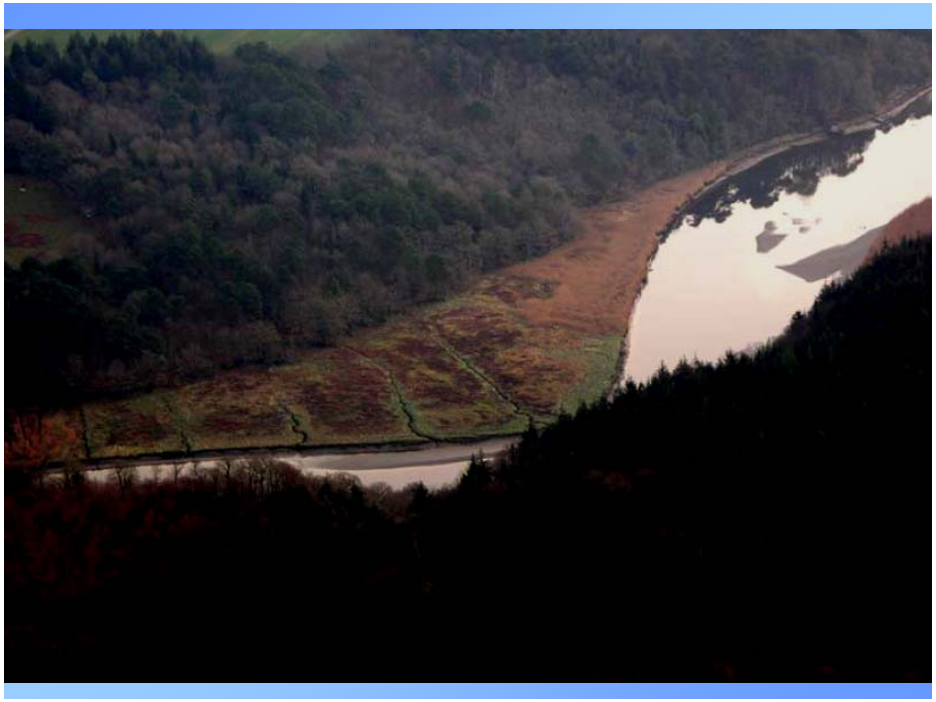

Critères de dégradation

Fréquentation

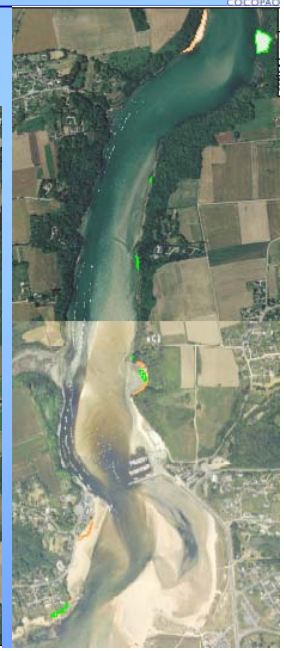

Légende intensité
des facteurs de dégradation :

Moyenne dégradation par la fréquentation

Aucune dégradation par la fréquentation

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

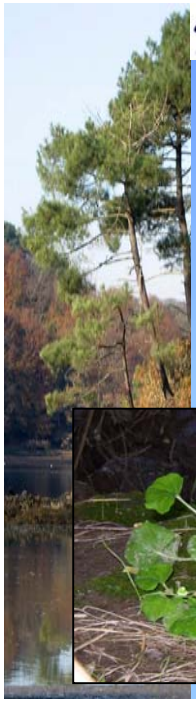

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin 6430

Deux sous-types Les mégaphorbiaies sont des végétations typiques des bordures des cours et des lisières forestières humides
État de conservation : moyen à bon
Menaces : l'artificialisation des berges, les creusements du chenal, les remblaiements, l'invasion par la Renouée du Japon, les plantations sur berges, l'entretien des berges et des quais, évolution vers la saulaie.

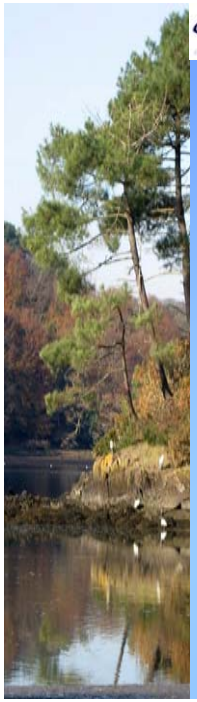

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin 6430

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Critères de dégradation

Rudéralisation

Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Forte dégradation par rudéralisation
- Moyenne dégradation par rudéralisation

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Critères de dégradation : embroussaillement

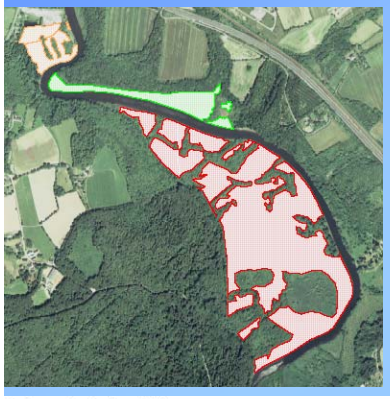

Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Forte dégradation par embroussaillement
- Moyenne dégradation par embroussaillement
- Aucune dégradation par embroussaillement

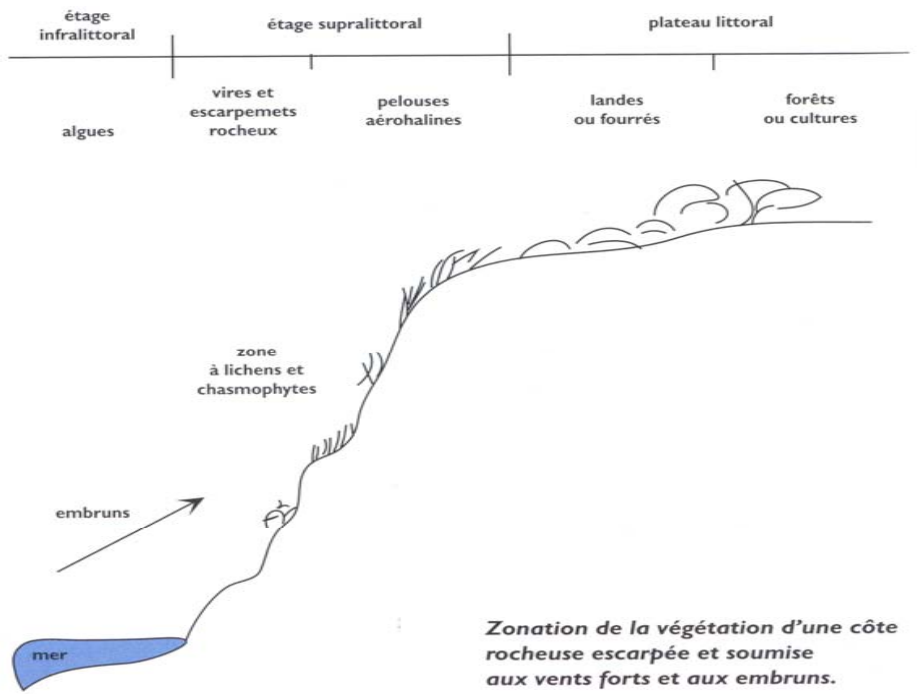

Zonation de la végétation d'une côte rocheuse escarpée et soumise aux vents forts et aux embruns.

Végétation des falaises littorales 1230

Armérie *Armeria maritima*

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Végétation des falaises littorales 1230

Végétation des fissures des rochers

État de conservation :
Bon car peu accessible au public

Menaces : remblaiement, enrochement, fréquentation

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Landes sèches européennes 4030

Deux sous-types
Les landes sont des végétations généralement secondaires, issues de l'action de l'Homme. En effet, elles constituent les formes régressives des forêts acidiphiles.

État de conservation :
mauvais à moyen

Menaces : abandon des pratiques agricoles qui entraîne un embroussaillement, boisements spontanés, plantations en conifères.

Landes atlantiques subsèches 4030-5

Landes atlantiques fraîches méridionales 4030-8

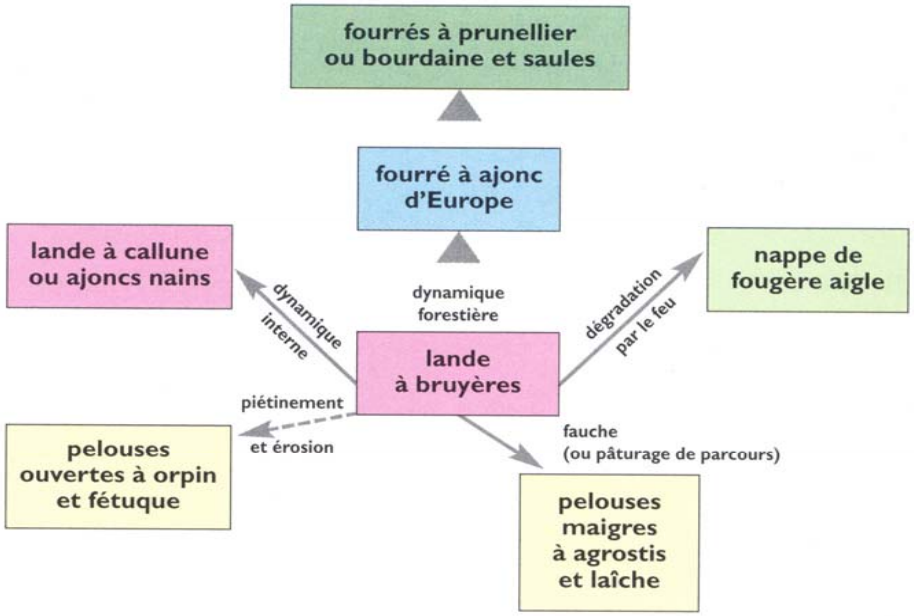

Relations dynamiques entre les communautés végétales au sein des paysages de landes.

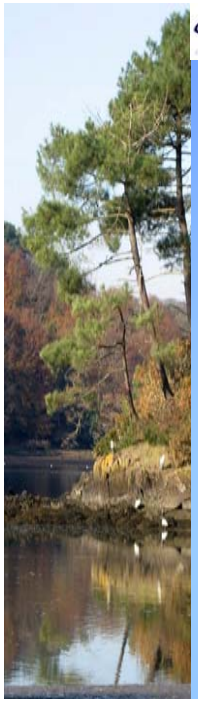

Landes sèches européennes 4030

Critères de dégradation

Embrousaillement

Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Forte dégradation par embroussaillement
- Moyenne dégradation par embroussaillement
- Aucune dégradation par embroussaillement

Critères de dégradation

Enrésinement

Légende intensité des facteurs de dégradation :

Moyenne dégradation par l'enrésinement

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

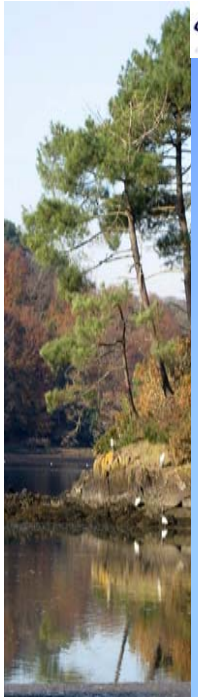

Végétations siliceuses avec végétation pionnière 4030

Un sous-type présent ponctuellement sur les affleurements rocheux découverts
État de conservation : bon
Menaces : embroussaillement, boisements spontanés, plantations en conifères

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

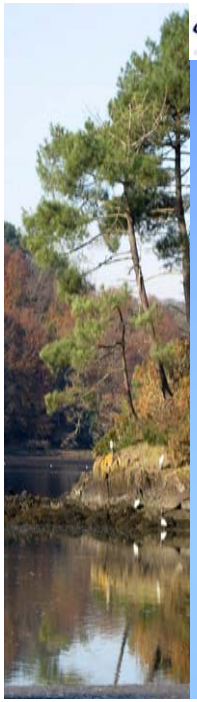

Formation herbeuse à Nardus 6230*

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire, très ponctuel, présent dans les secteurs les plus secs souvent à proximité des landes
État de conservation : bon
Menaces : embroussaillement, évolution vers de la lande si pas d'entretien (fauche, piétinement modéré)

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Mosaïque d'habitats

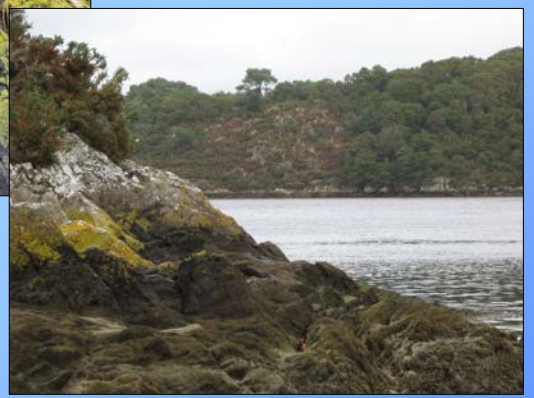

Autres dégradation des habitats

Autres dégradations concernant l'ensemble des milieux naturels

- Consommation d'espaces naturels et agricoles
- Dépôts sauvages de déchets verts
- Dépôts de déchets inertes ou non
- Comblement de zones humides
- Coupures écologiques : routes, urbanisation…

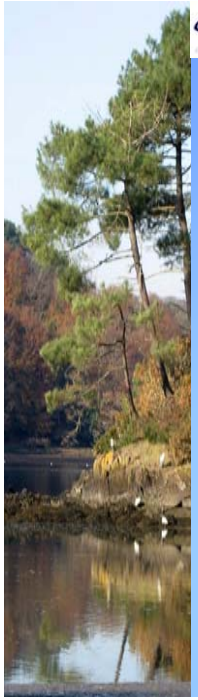

Espèce invasive

La Renouée du Japon *Reynoutria japonica*

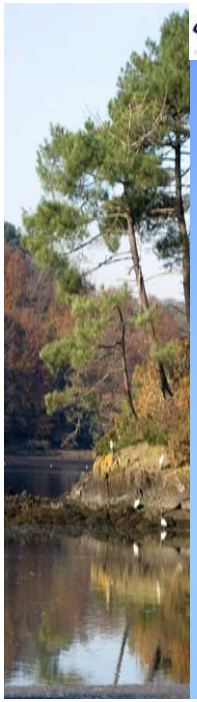

Espèce invasive

La Renouée du Japon

Espèce invasive

La Renouée du Japon

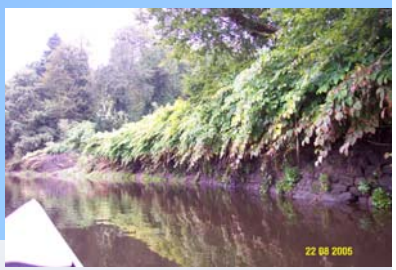

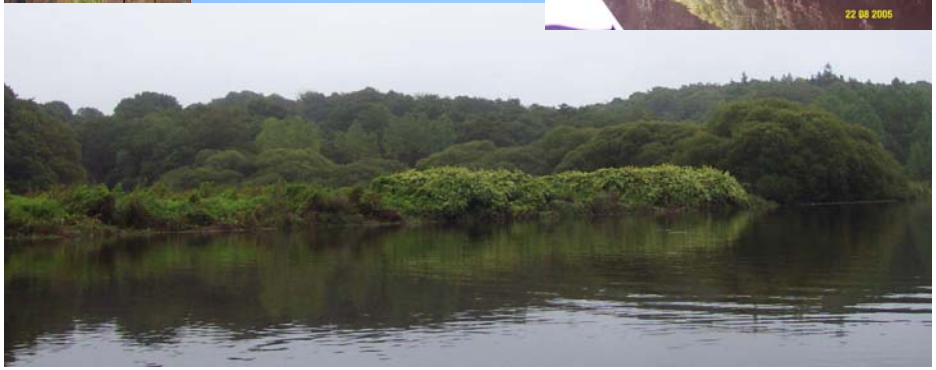

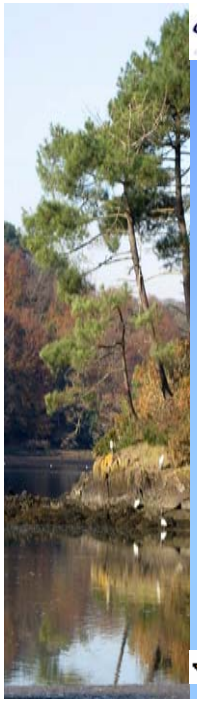

Renouée du Japon

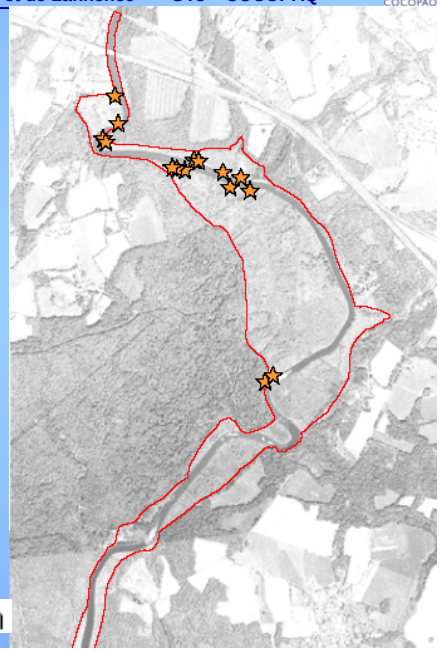

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

État de conservation des habitats européens

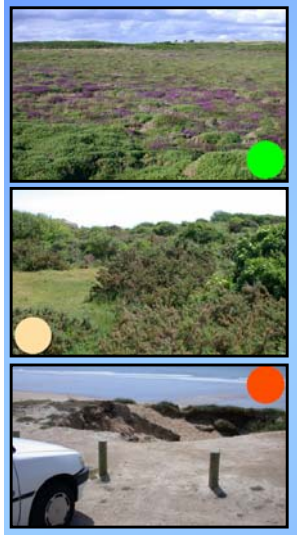

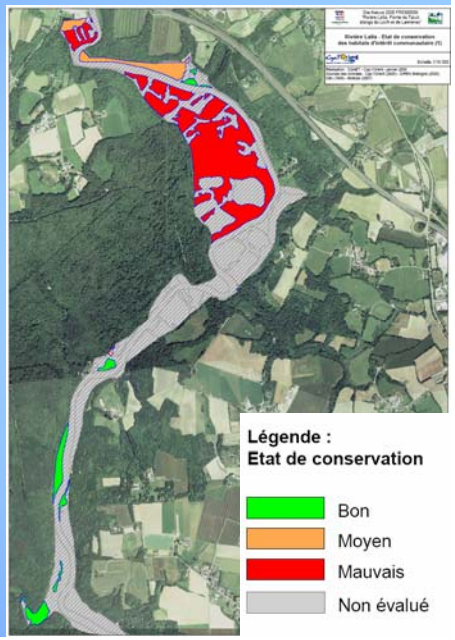

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

État de conservation des habitats européens

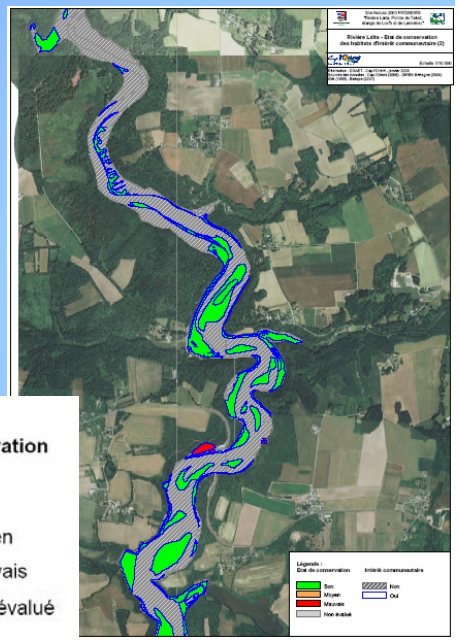

Légende :
Etat de conservation

Bon
Moyen
Mauvais
Non évalué

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

État de conservation des habitats européens

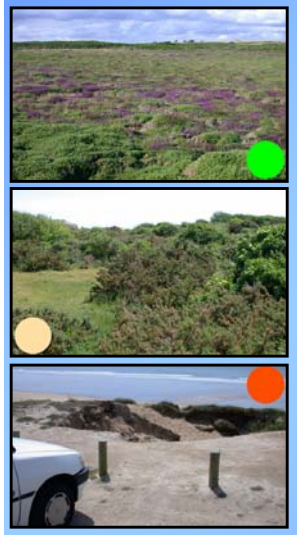

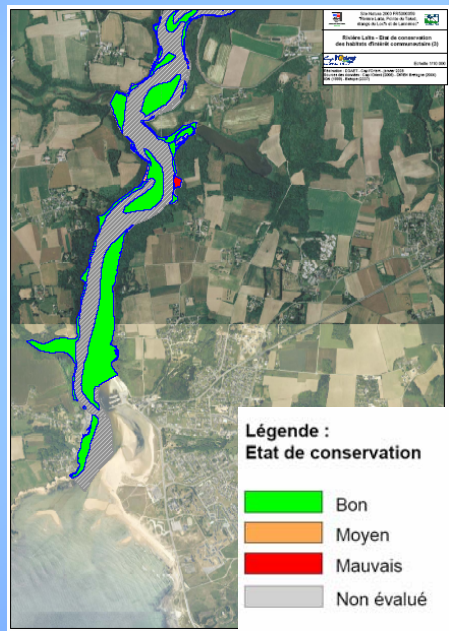

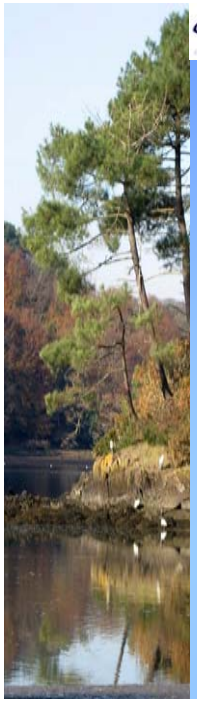

Habitats hors périmètre Natura 2000

Habitats d'intérêt communautaire

Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus, EUR25 9120

Hétraies-chênaies à Mélique, if et houx, EUR25 9130

Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines, EUR25 6430 B

Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitans et du Callitricho-Batrachion EUR25 3260 ??

Végétation des falaises littorales au Pouldu EUR 1230

➔ Ajustement du périmètre, étude complémentaire ?

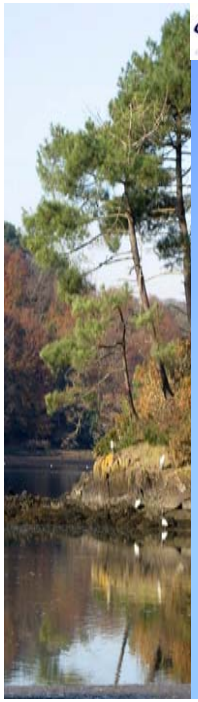

Espèces végétales d'intérêt patrimonial

Des plantes

Cochlearia aestuaria Cranson des estuaires

Asphodèle d'Arrondeau

Dryoptéris aemula Fougère

Cochlearia aestuaria
Cranson des estuaires

Espèces d'intérêt européen

24 septembre 2008

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Diagnostic complémentaire réalisé sur un périmètre d'étude étendu réalisé par le groupe Mammalogique Breton

• **Actualisation du statut** et de la répartition des populations de loutres d'Europe sur le périmètre d'étude du site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » suivant le protocole standard UICN.

• **Analyse du risque de collisions** au niveau des ouvrages routiers (ponts) permettant d'identifier les éventuels points noirs et de proposer des mesures pour y remédier.

• Remise d'un **rapport avec des préconisations**

Statut de l'espèce

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

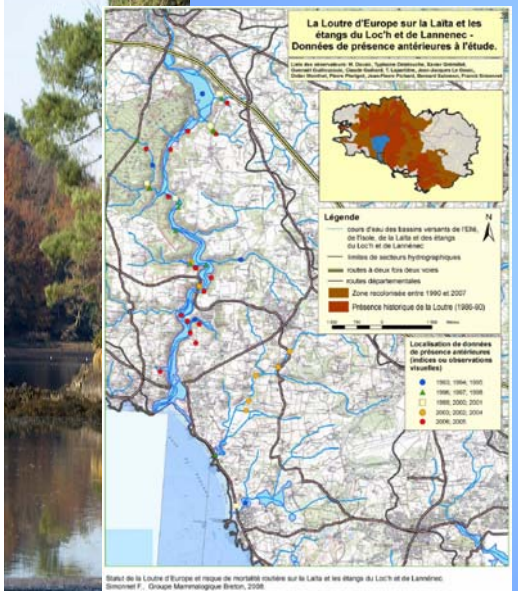

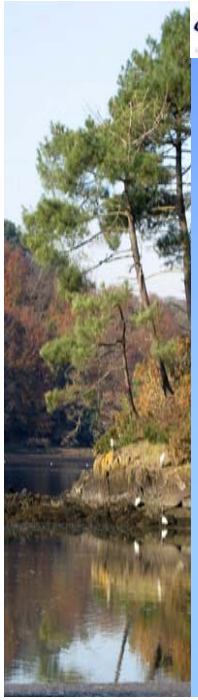

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

Lieux de vie :
Mosaïque de prairies humides, prés salés, mégaphorbiaies, magnocariçaies, bois marécageux, saulaies, estuaire, eaux douces, cours d'eau, roselières,
Importance de l'équilibre milieux ouverts et fermés.
➔ Animal ubiquiste

Exigences de la loutre :
- ressources piscicoles suffisantes
- bonne qualité de l'eau
- tranquillité (mégaphorbiaies, saulaies)
- sécurité
- dessaler sa fourrure

➔ **Assuré au sein du périmètre N2000 mais périmètre ne correspondant pas au territoire d'une loutre**

Habitats d'espèce

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

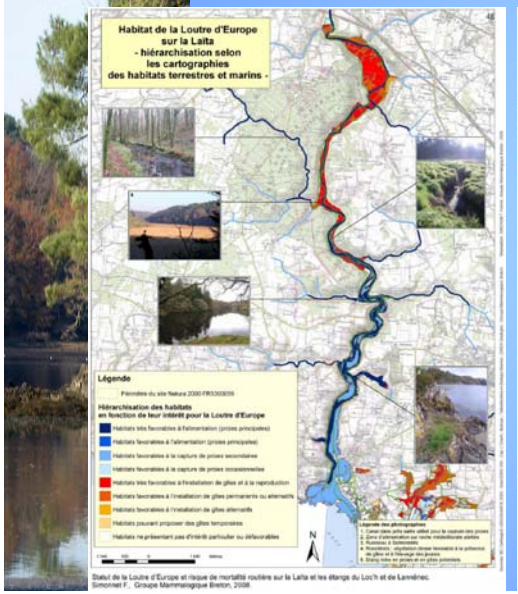

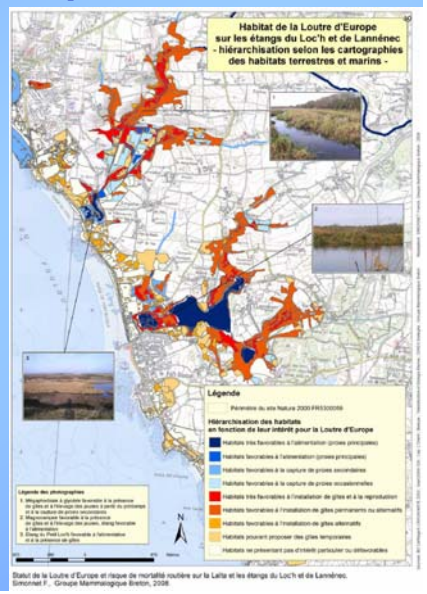

Risque de collision

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

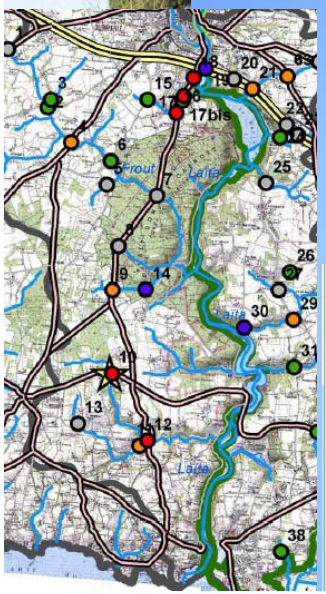

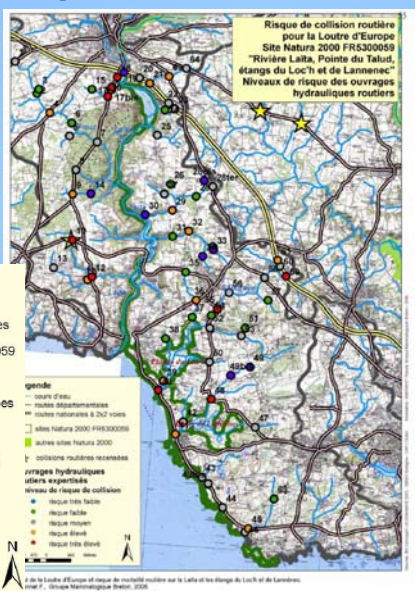

La loutre d'Europe

(Lutra lutra)
1355

Connexions potentielles avec bassins versants limitrophes

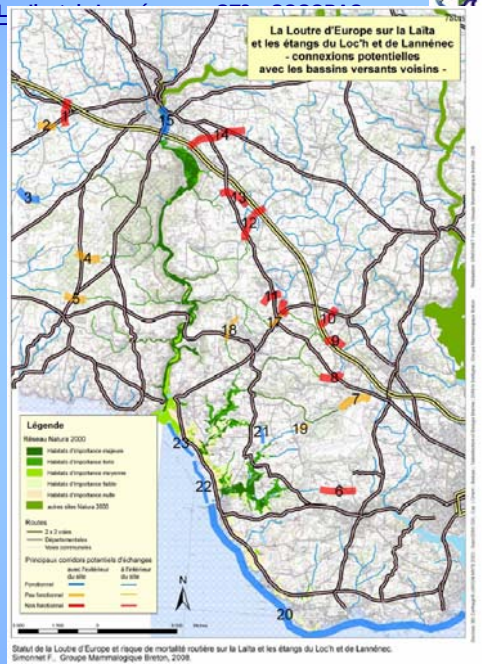

Statut de la Loutre d'Europe et risque de mortalité routière sur la Laïta et les étangs du Loc'h et de Lannénec. Simonnet F., Groupe Mammalogique Breton, 2008.

La loutre d'Europe

Menaces effectives sur le site :
• Problème de continuité des milieux naturels, risque de collisions routières
• Manque de gestion des cours d'eau défavorable à la ressource piscicole

Objectifs de conservation :
• Maintien de la population de loutre
• Réduction des risques de collisions
• Gestion d'une partie des milieux tendant vers la fermeture (mégaphorbiaies, roselières)
• Pour la ressource piscicole et la qualité de l'eau ➔ reprise des objectifs et des mesures de gestion du SAGE Ellé–Isole-Laïta.

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Information :
• Réseau d'information ➔ remonter l'info en cas de découverte de traces ou de loutres mortes
• Bulletin de liaison du GMB sur les mammifères de bretagne ➔ n°13 sur risque de collision routière
• Article sur la loutre en Bretagne

Mortalité routière chez la Loutre d'Europe en Bretagne

Le risque de collision routière chez la Loutre

La loutre d'Europe

Actions concrètes :
• Ne pas favoriser la fréquentation dans certains secteurs particulièrement favorables à la reproduction (cartographie ?)
• Après étude, aménager les ouvrages les plus dangereux pour l'espèce
• Fauche ou pâturage de milieux tendant vers la fermeture (mégaphorbiaies, roselières)

Actions finançables :
• Après étude, aménager les ouvrages les plus dangereux pour l'espèce ➔ M.O. DDE ou Communes
• Fauche ou pâturage de milieux tendant vers la fermeture ➔ M.O. agriculteurs, particuliers, collectivités

Actions dans la charte Natura 2000 :
• Ne pas favoriser la fréquentation dans certains secteurs particulièrement favorables à la reproduction (cartographie ?)
• Engagement des pratiques de loisirs ➔ ex : canoë : ne pas accoster dans certains secteurs ?

Les Chiroptères

Espèces d'intérêt communautaire présentes :

Grand rhinolophe EUR25 1304 (à gauche)

Barbastelle EUR25 1308 (à droite)

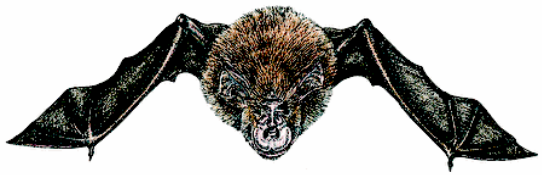

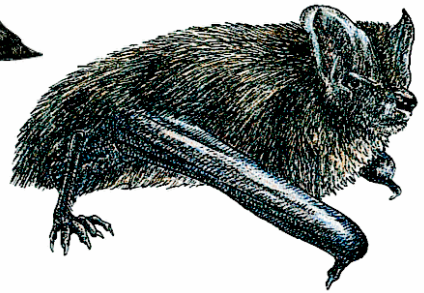

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Les Chiroptères

Espèces présentes :

Actuellement pas de prospection réalisée sur le site

Quelques données des associations

- Bretagne vivante
- Groupe Mammalogique Breton

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Les Chiroptères

Données Bretagne Vivante :

➔ Fort potentiel pour les chauves-souris

➔ Boisements de la forêt domaniale de Clohars les plus favorables (alimentation, gîte diurne)

➔ Marais littoraux également attractifs pour les rassemblements automnaux

➔ Grand Rhinolophe chasse au dessus des roselières

➔Gîte de mise bas de l'abbaye de Saint Maurice : effectifs ?

➔Gîte de mise-bas d'une quarantaine de grand rhinolophe est connu dans les combles de l'église Notre-Dame de Quimperlé et est suivi annuellement par Bretagne Vivante

➔Blockhaus sur le littoral

➔Gîtes majeurs d'hibernation, connus autour du site Natura 2000, sont situés à Quimperlé et Ploemeur. Ils regroupent entre 80 et 50 grands rhinolophes en hiver ➔ effectifs ?

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Espèces	Présence dans le site Natura 2000	Présence dans les communes incluses dans le périmètre du site Natura 2000.	Présence dans les communes limitrophes du site Natura 2000.	Présence potentielle dans le site Natura 2000
Grand rhinolphe	*	*	*	
Grand murin			*	*
Murin de Bechstein			*	*
Murin de Natterer			*	*
Murin de Daubenton	*	*	*	
Barbastelle	*	*		
Oreillard gris		*		*
Pipistrelle commune	*			
Sérotine commune	*			

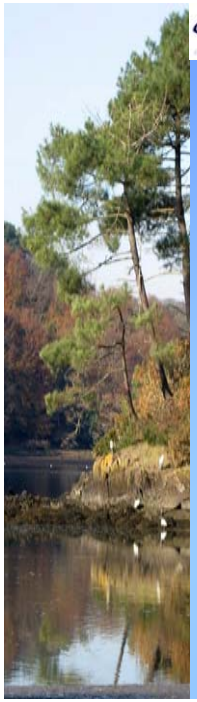

Les Chiroptères

Exigences : présence de gîtes et de lieu d'alimentation

Milieux favorables à la chasse du Grand rhinolophe dans l'ordre de préférence :
- ripisylve, boisements riverains (lépidoptère, ichnemon),
- boisements de feuillus,
- prairies naturelles de fond de vallées (tipules, aphodius (bousiers)),
- jardins (possibilités d'actions pédagogiques).

Milieux neutres :
- prairies permanentes (retournées tous les 5 à 10 ans)

Milieux défavorables :
- friches,
- landes,
- bois de résineux,
- zones urbaines,
- cultures intensives.

Préconisations :
- maintenir les milieux favorables dans un rayon de 3,5 km et plus particulièrement dans le premier km pour les jeunes.

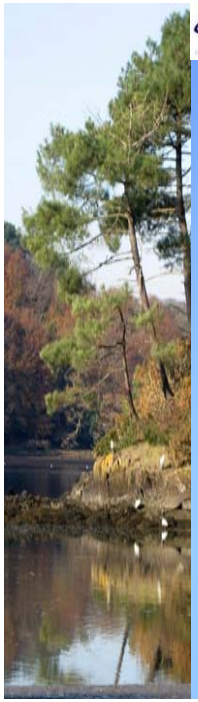

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Les Chiroptères

Menaces :
- Disparition de leurs habitats et des gîtes potentiels
- Dérangement dans les gîtes

Objectifs :
- Maintien des habitats favorables aux chauves-souris dans le site
- Adapter le périmètre aux exigences des espèces
- Préserver et suivre les gîtes connus

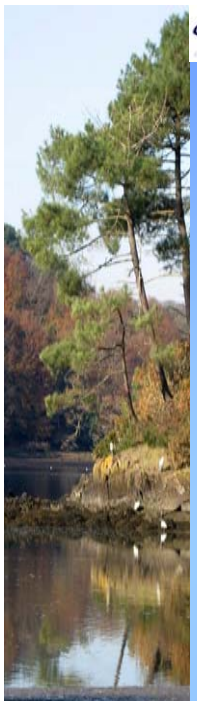

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Les Chiroptères

Mesures :
- Diagnostic complémentaire pour mieux connaître les espèces présentes, les effectifs et les territoires réellement utilisés (chasse, reproduction, hivernage) ➔ cahier des charges ?

➔ Radiopistage de Grand rhinolophe
➔ Cartographie des habitats d'espèces et analyse de l'état de conservation ➔ plus large que le site actuel
➔ Recenser les informations dispersées (peu de données dans la base du GMB)
➔ Prospecter les gîtes potentiels à Chiroptères
➔ Recensements nocturnes
➔ Recommandation de gestion des habitats et propositions d'aménagements

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Les Chiroptères

Actions finançables
➔Etude dans le cadre du Plan National de Restauration des Chiroptères

Suivis
➔ Suivis existants :
Abbaye Saint Maurice, caméras infrarouges
Gîte de Quimperlé, Bretagne Vivante
➔ Suivis complémentaires ?

Les poissons

Les espèces d'intérêt communautaire

- Lamproie de Planer (Lampetra planeri) 1096
- Lamproie marine (Petromyzon marinus) 1095
- Saumon Atlantique (Salmo salar) 1106

Saumon atlantique

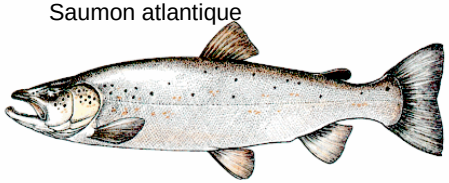

Lamproie marine

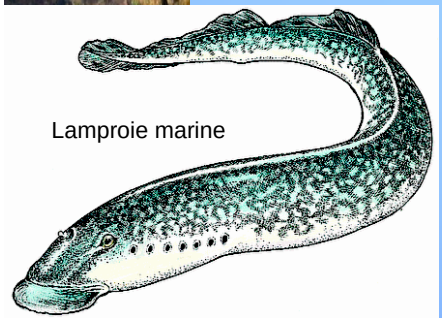

Lamproie de Planer

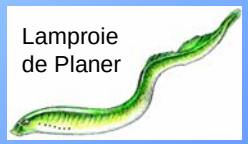

Les poissons

Données sur les populations

- Très peu de données sur la Laïta
- Peuplement satisfaisant en amont

Exigences des espèces

- Bonne qualité de l'eau ➔ Sensible aux pollutions qui s'accumulent dans les sédiments
- Continum hydrographique
- Bonne qualité des milieux aquatiques, diversité de faciès
- Pour la fraie : substrat de gravier et de sable, qualité de la percolation
- Pour l'alimentation : microorganismes

➔État de conservation relativement bon dans le périmètre du site Natura 2000

➔ Périmètre non adapté pour la préservation de la lamproie de Planer qui vit dans les affluents

Les poissons

Les espèces d'intérêt coomunautaire

- Lamproie de Planer (Lampetra planeri) 1096
- Lamproie marine (Petromyzon marinus) 1095
- Saumon Atlantique (Salmo salar) 1106

Habitats

- Lamproie marine (Petromyzon marinus) 1095
- Saumon Atlantique (Salmo salar) 1106

➔ Espèces amphihalines : parties du cycle de vie en mer et en rivière, espèces migratrices

➔ Reproduction en rivière dans les sables grossiers, gravier et galets

- Lamproie de Planer (Lampetra planeri) 1096

➔Espèces migratrice à petite échelle (centaine de mètres) entre zone de reproduction et stade adulte

➔Reproduction dans le sable (même habitat que la truite fario mais reproduction décalée dans le temps hiver / printemps)

Les poissons

Menaces

- Pollution de l'eau
- Colmatage des fonds ?
- Recalibrage, création d'étangs ➔ qualité des ruisseaux adjacents ?
- Obstacles à la migration : Quels ouvrages ? Où ? Perméabilité ?
- Pêche au filet dans l'estuaire ?

Objectifs de conservation

- Amélioration de la qualité de l'eau
- Amélioration du continuum hydrographique
- Restauration entretien des berges et des affluents
- Réduction des apports de sédiments colmatant les fonds
- Adapter la réglementation de la pêche à la préservation des espèces piscicoles

➔ l'ensemble de ces objectifs est inscrit dans le SAGE ainsi que les actions pour les atteindre ➔ sauf la réglementation pêche

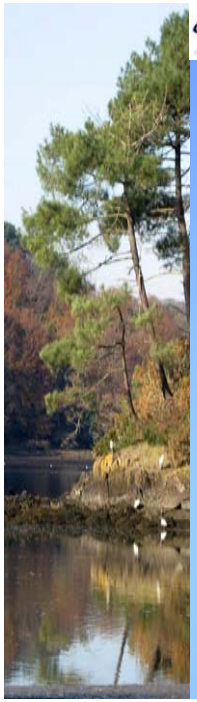

Les poissons

Actions à mettre en œuvre

➔ Mettre en œuvre les actions prévues dans le SAGE et finançable ou non dans le cadre du SAGE

- Amélioration des systèmes d'assainissement
- Amélioration des réseaux
- Aménagement des ouvrages
- Restauration entretien de berges
- Modification des systèmes d'abreuvage du bétail
- Ajustement de la réglementation
- …

➔Actions spécifiques à Natura 2000

- Action sur la pêche de loisirs
- Action sur la pêche professionnelle

➔ Action pour la charte Natura 2000 ?

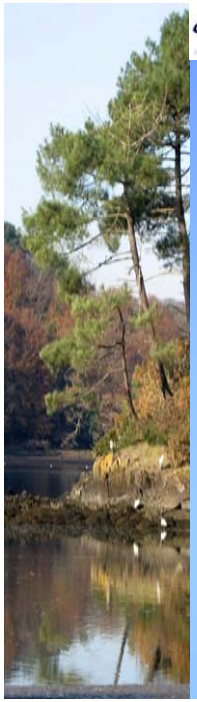

Insectes - Lucane cerf-volant EUR25 1083

Actions

➔Entretien des haies dans le lit majeur

➔Élargissement du périmètre du site Natura 2000

➔…

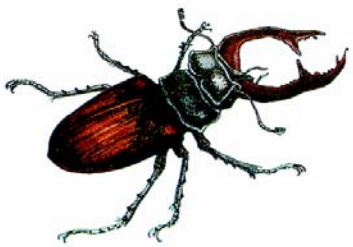

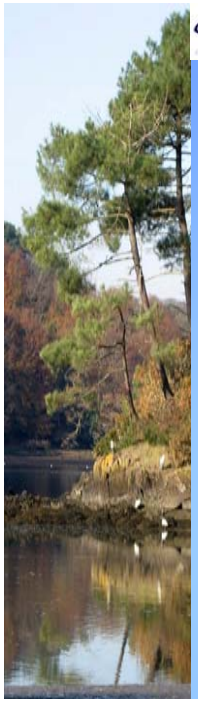

Insecte - Lucane cerf-volant EUR25 1083

Données sur la population

Recensé lors du plan de gestion de l'Abbaye de Saint Maurice

Habitat forestier

➔ Talus au sein du lit majeur intéressant

➔ Forêt de Clohars-Carnoët favorable mais hors périmètre

Exigences

➔Maintien de bois mort pour le développement des larves

Menaces

➔Disparition de ses habitats

Objectifs

➔Maintien des talus boisés

➔Maintien de bois mort

➔Suivre l'espèce ?

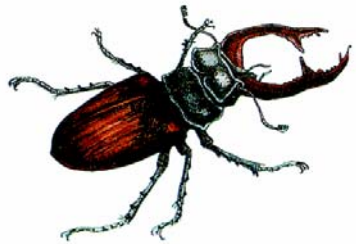

Mollusque – Escargot de Quimper EUR25 1007

Elona quimperiana

Donnée sur la population : recensé lors du plan de gestion de l'Abbaye de Saint Maurice

Habitat : Milieux humides et ombragés, habitat forestier, tous les types de boisements à essences caduques jusqu'aux boisements mixtes.

Exigences

➔se nourrit principalement de champignons qu'il broute sur le bois mort et les feuilles mortes de chênes et de hêtres parfois comportement alimentaire de type coprophage, détritivore

➔Maintien de bois mort et de feuilles mortes

Menaces : actuellement pas menacée dans la région et peut être considérée comme localement abondante.

Objectifs

➔Amélioration des connaissance sur l'espèce

➔Non intervention

Oiseaux

hors directive « Habitat – Faune – Flore »

Oiseaux

- Pic mar (Dendrocopos medius) - A238
- Pic cendré (Picus canus) - A234
- Martin-pêcheur d'Europe (Alcedo atthis) - A229
- Aigrette garzette (Egretta garzetta) - A026
- Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus) - A224
- Milan noir (Milvus migrans) - A073
- Bondrée apivore (Pernis apivorus) - A072
- Balbuzard pêcheur (Pandion haliaetus) - A094

➔ Ces espèces sont soit inféodées aux milieux humides (estuaires, roselières, prés salés…) soit inféodées aux boisements soit les deux

L'ensemble de ces espèces présentes dans le site Natura 2000 et à proximité justifierait le classement du périmètre actuel au titre de la directive « Oiseaux » et même de l'élargir au même titre au boisement limitrophe

Actions à prévoir dans le document d'objectifs

➔ Faire la synthèse des données existantes sur l'avifaune dans et hors périmètre

➔ Faire des études complémentaires ?

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Espèces animales envahissantes

Ragondin

- **Écologie** : Présence sur le site, vit le long des cours d'eau, terriers dans les berges, végétarien, granivore
- **Dégradation :** dégâts sur les cultures, détérioration des berges
- **Action :** Classé nuisible, piégeage pour la régulation des populations

Vison d'Amérique

- **Écologie** : Présence sur le site, vit le long des cours d'eau, carnivore
- **Dégradation :** compétition avec le vison d'Europe (disparu de Bretagne) et avec les autres petits mammifères carnivores
- **Action :** Classé nuisible, piégeage pour la régulation des populations

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Facteurs de dégradation des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ainsi que de perturbation des populations

- Destruction ou dégradation des habitats
- Dérangement de la faune
- Introduction d'espèces exogènes
- Régression des dépressions humides
- Coupures écologiques : routes, ouvrages hydrauliques…

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec »

Activités humaines

24 septembre 2008

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, étangs du Loc'h et de Lannénec

Plaisance

- Port de Guidel : 100 places
- Mouillages de Clohars-Carnoët : 90 bateaux
- Mouillages du SIVU : 300 bateaux
- Passeur entre Guidel et Clohars d'avril à octobre + visites guidées de la Laïta jusqu'à Quimperlé

Carte des mouillages

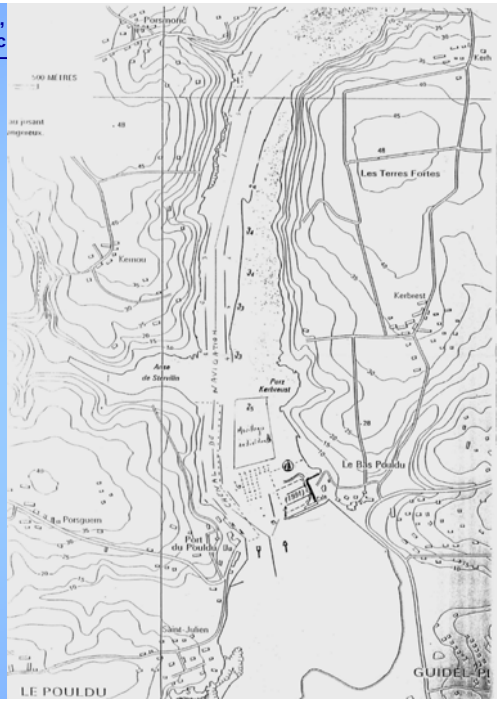

Plaisance

Impacts :

• rejets d'eaux noires et grises ➔détérioration de la qualité de l'eau

• accès aux bateaux et aux équipements ➔surfréquentation, dégradation du couvert végétal

• stockage bateau à terre ➔dégradation du couvert végétal si multiplication des accès

• carénage non organisé

➔pollution

• mouillage

➔modification

de l'hydrodynamisme

si pas d'entretien

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Plaisance

Dragage du port :

• Dragage régulier pour l'entretien du port (environ 2 000 m3 en 2004, idem prévu en 2008)

• Dragage plus important si extension du port actuel

• Sédiments de bonne qualité (30% de vase et 70% de sables fins)

• Hors périmètre du site Natura 2000 ➔ étude d'incidence nécessaire

Impacts :

• modification de l'équilibre hydrodynamique ➔ impact peu dérangeant si rejet des sédiments dans le système

• remise en suspension de polluants si sédiments pollués

• dégradation de milieux naturels si stockage à terre sur milieux sensibles

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Sports nautiques

• FLK : voile légère

• Location de Jet Ski (en mer seulement mais départ du port de Guidel)

• Canoë-Kayak : Guidel et Quimperlé

• Location de vélos

Impacts :

• stockage bateau à terre et accès aux équipements ➔ surfréquentation, dégradation du couvert végétal si multiplication des accès

• dérangement de la faune si Jet-Ski dans l'estuaire (interdit ?), ou accostages réguliers de groupes sur les prés salés

Sports nautiques

Randonnée pédestre

Sentier côtier réservé aux piétons

Impacts :

• Passage sur les prés salés au lieu du sentier ➔ dégradation du couvert végétal

Activités conchylicoles

Classement de l'estuaire activités conchylicoles :

• classement D et C ➔ problème de pollution bactériologique

• élevage uniquement des juvéniles

• objectif de classement en B dans le SAGE

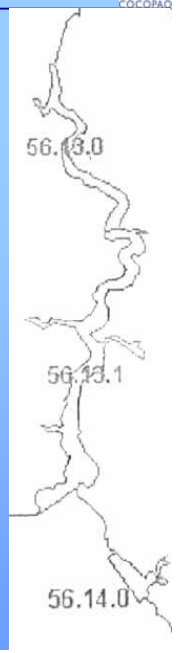

Conchyliculture

• existence de concessions conchylicoles

• expérimentation d'exploitation sans suite

• amélioration de la qualité de l'eau

Impacts potentiels :

• pas d'impact sur la ressource,

• réflexion et étude d'incidence pour localisation des infrastructures ➔impacts sur les milieux naturels terrestres

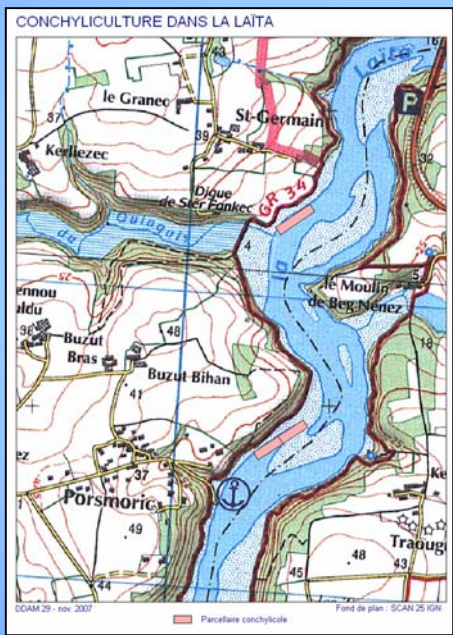

Pêche à pieds professionnelle

Classement de l'estuaire pour les activités de pêche à pieds :

• demande de classement de l'estuaire par CLPM de Lorient-Étel pour la pêche à pieds professionnelle des coquillages fouisseurs ➔ coque sur la Laïta

• études d'IFREMER qui vont commencer bientôt ➔ dossier suivi pas DDAM et DDE

Impacts :

• pas d'impact si maintien d'un équilibre de la ressource

• accès au site de pêche ➔ stationnement de véhicules ?

Pêche à pied de loisirs

Elle est actuellement interdite mais quand même pratiquée malgré les panneaux d'information

• si classement favorable pour pêche à pieds professionnelle ➔ DASS s'occupe du classement pour la pêche à pieds de loisirs

Impacts :

• méconnaissance ou non respect de la réglementation ➔ espèces, taille de capture, retournement de blocs

• accès au site de pêche, stationnement de véhicules ➔dégradation du couvert végétal par piétinement

• braconnage ➔épuisement de la ressource (existe un contrôle et une verbalisation)

Pêche de loisirs

AAPPMA de Quimperlé

Différents contextes piscicoles ➔ données à récolter

Impacts potentiels :

• pas d'impact sur la ressource si respect de la réglementation et gestion des populations

Pêche professionnelle

licence pour la pêche aux poissons migrateurs timbre pour la civelle

• 4 licences de pêche à pieds pour le bar

• pêche au filet interdite dans l'estuaire pour les salmonidés ➔ depuis 2008 pêche au saumon par filet autorisée dans l'estuaire ?

Impacts potentiels :

• pas d'impact sur la ressource si respect de la réglementation

• problème de braconnage (filet dans l'estuaire, civelle…)

➔ Voir impact de la pose des filets sur les populations de saumons atlantiques

Autres impacts des activités humaines

Pollution d'origines diverses :

Impacts potentiels :

• dégradation de la qualité de l'eau

Objectifs opérationnels et actions

24 septembre 2008

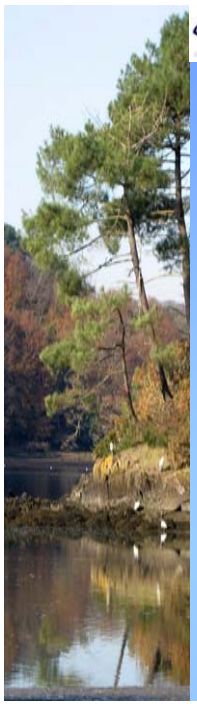

Objectif de Natura 2000

« Maintien ou rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des populations d'espèces animales et végétales et de leurs habitats qui justifient la désignation du site Natura 2000»

« Ces objectifs tiennent compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'exercent sur le site ainsi que des particularités locales. »

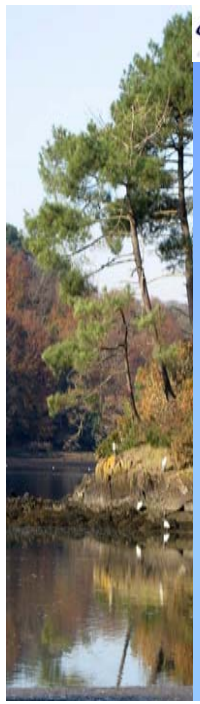

Objectifs local pour la préservation des habitats et des espèces

Généraux :

➔ Maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation

➔Maintenir une forte richesse spécifique

➔Communiquer : connaître pour mieux protéger

Pour les habitats et les espèces marins :

➔Améliorer la qualité de l'eau

➔Exclure toute exploitation non raisonnée des granulats

➔Être vigilant si ouverture à la pêche à pieds

➔Maîtriser la fréquentation

➔Préserver la dynamique naturelle de l'estuaire

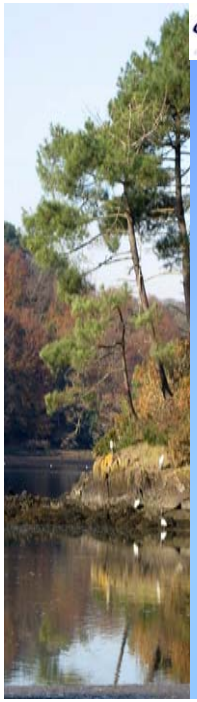

Objectifs local pour la préservation des habitats et des espèces

Pour les habitats et les espèces terrestre :

➔ Gestion des milieux pour en limiter la fermeture par la végétation arbustive

➔ Maîtrise de la fréquentation

➔ Maintenir une bonne qualité de l'eau

➔ Lutte contre les espèces envahissantes

➔ Améliorer les connections écologiques

➔ Suivis des habitats et des espèces

➔ Adaptation du périmètre Natura 2000 aux enjeux de conservation

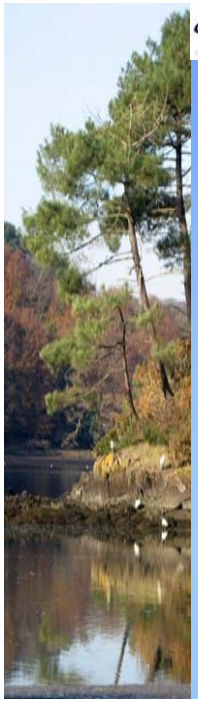

Programmes existants

• Le SAGE Ellé-Isole-Laïta (Commission Locale de l'Eau)

• Le plan de gestion du site de Saint Maurice (Conservatoire du littoral et Commune de Clohars-Carnoët)

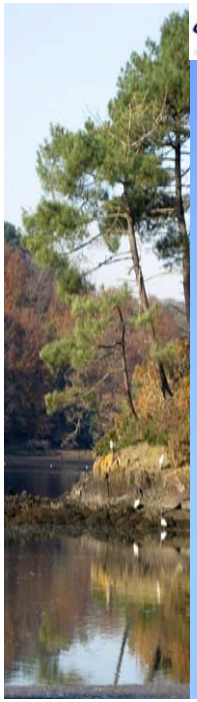

Propositions de mesures de gestion

• Réduction de la pollution de l'eau ➔ récolte eaux noires et grises, aire de carénage, communication,

➔ Actions prévues dans le cadre du SAGE

• Maîtrise de la fréquentation : communication (panneaux, plaquettes d'information), mise en défens, barrières, chicanes, gestion des stockages d'embarcation à terre

• Réduction de l'impact des dragages : études d'impact, remise à disposition dans le milieu des sédiments de bonne qualité

• Faire respecter la réglementation

Exemple d'action de communication

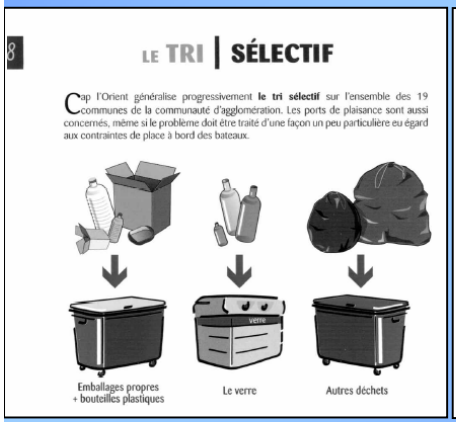

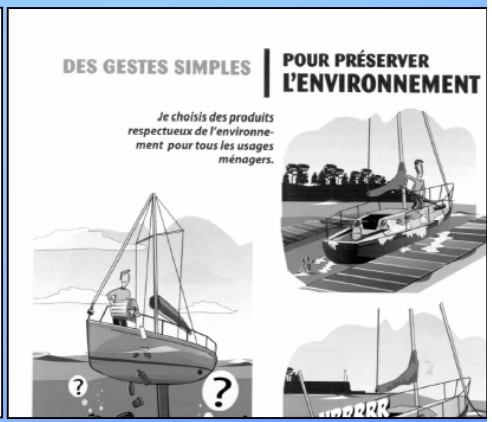

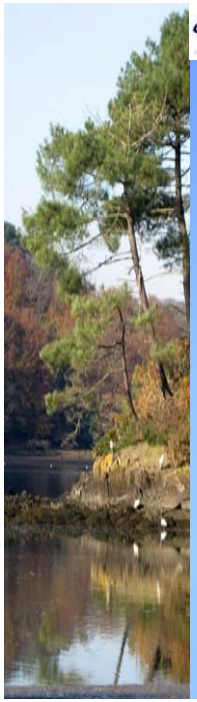

Propositions de mesures de gestion

- Fauche des mégaphorbiaies, des landes
- Pâturage
- Information ?
- Entretien des canaux ?
- Cartographie des milieux ?
- Suivis botaniques ?
- Mise en œuvre des actions prévues dans le SAGE

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

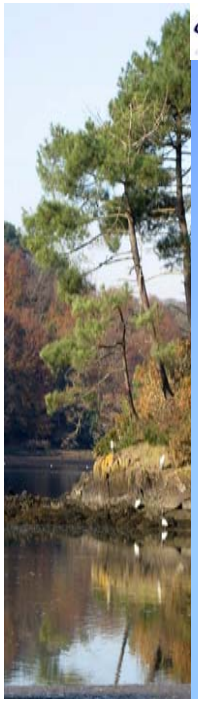

Mesures présentées sous forme de fiches actions

Exemples

- Gérer les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- Conserver et améliorer la dynamique fluviale de la rivière Laïta
- Gérer les végétations siliceuses
- Réflexion sur la pertinence d'une extension du périmètre Natura 2000

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

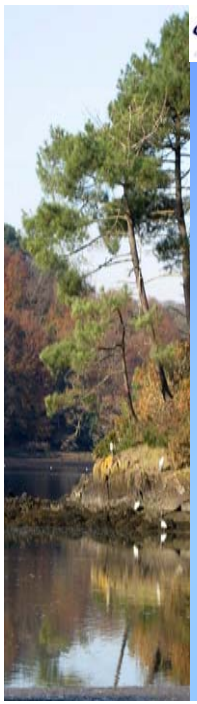

Propositions de fiches actions

- Suivis scientifiques des milieux naturels et des espèces
- Maîtrise de la fréquentation sur le littoral (pelouses, landes et dunes)
- Communication sur la préservation des milieux naturels et les aménagements réalisés
- Information et formation sur la procédure Natura 2000 à destination des collectivités (élus et agents)
- Gestion des landes

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Gérer les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Enjeux et problématiques
- Habitat transitoire
- Envahissement par les saules et par la Renouée
- Habitat d'espèce de la Loutre

Mesures de gestion proposées
- Arrachage des saules
- Tous les cinq ans
- Élimination de la Renouée suite à l'élaboration d'un protocole

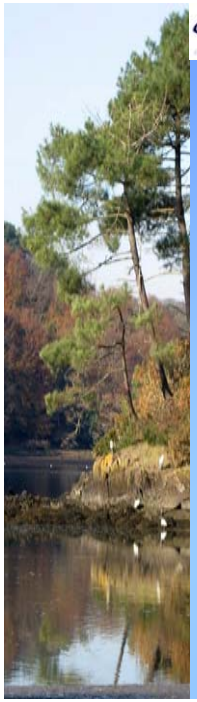

Conserver et améliorer la dynamique fluviale de la rivière Laïta

Enjeux et problématiques
• Ensemble des espèces et habitats favorisés par le caractère naturel de la rivière

Mesures de gestion proposées
• Étude d'évaluation de l'intérêt de la destruction de quelques digues présentes dans les anses de la rivière

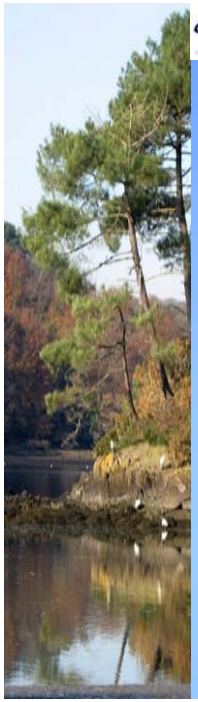

Gérer les végétations siliceuses

Enjeux et problématiques
• Embuissonnement

Mesures de gestion proposées
• Réaliser une cartographie au 1/500 et évaluer état de conservation
• Action de débroussaillage tous les cinq ans

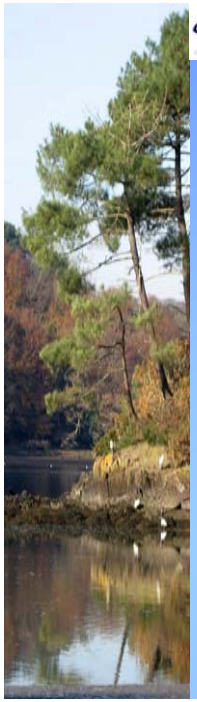

Réflexion sur la pertinence d'une extension du périmètre Natura 2000

Enjeux et problématiques
• Intégrer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présent sur le pourtour du site Natura 2000

Mesures proposées
• Étude de faisabilité d'une extension de périmètre
• Si l'extension est intéressante, cartographie des habitats et localisation des espèces présents en périphérie
• Redéfinition du contour et mise à jour du DOCOB

Outils contractuels

24 septembre 2008

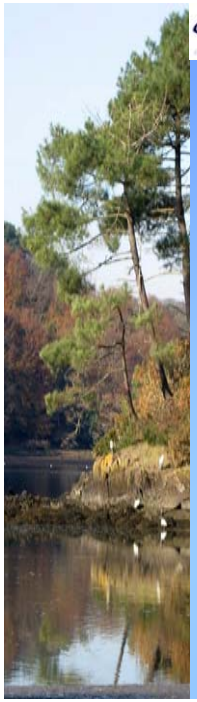

Contrat Natura 2000

«« Pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés **"contrats Natura 2000**". Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux.

Le contrat Natura 2000 comporte un **ensemble d'engagements** conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. […] »

La **durée d'un contrat Natura 2000 est de 5 ans**

Contenu :

• **Informations synthétiques** sur les enjeux de conservation du site

• **Recommandations** propres à sensibiliser l'adhérent non soumises aux contrôles.

• **Engagements contrôlables** garantissant le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation ➔ **cahiers des charges types** pour certaines mesures

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

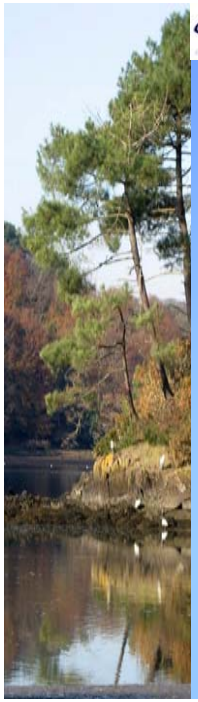

Contrat Natura 2000

Exemples d'engagement contrôlable :

• Pose de mobiliers bois pour la maîtrise de la fréquentation,

• Fauche ou girobroyage de landes, prés salés…

• Action de lutte contre les espèces invasives : arrachage, pose de bâche

• Arrachage de saule

• Aménagement de passage à faune sous les ouvrages routiers

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

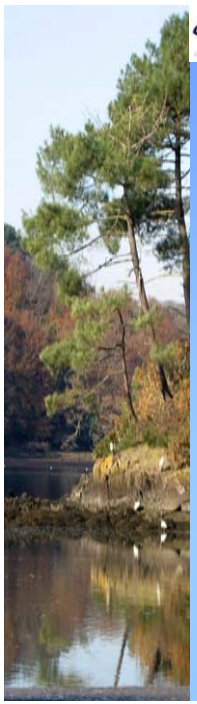

Charte Natura 2000

« art.414-12. I. – La charte Natura 2000 d'un site est constituée d'une **liste d'engagements** contribuant à la réalisation des objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces définis dans le document d'objectifs. Les engagements contenus dans la charte portent sur des **pratiques de gestion des terrains inclus dans le site par les propriétaires et les exploitants**, ou **des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces**. La charte Natura 2000 du site précise les territoires dans lesquels s'applique chacun de ces engagements. »

La **durée d'adhésion** à la charte est de **5 ans ou de 10 ans**.

Contenu :

• **Informations synthétiques** sur les enjeux de conservation du site

• **Recommandations** propres à sensibiliser l'adhérent non soumises aux contrôles.

• **Engagements contrôlables** garantissant le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation ➔bonnes pratiques, engagement « à faire » ou « à ne pas faire. »

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannénec » - GT8 – COCOPAQ

Charte Natura 2000

Exemples de recommandation :

• Garantir la réversibilité et l'intégration paysagère de tout mobilier installé

• Informer l'opérateur Natura 2000 de toute dégradation des habitats d'intérêt communautaire d'origine humaine ou naturelle

• Limiter au maximum la circulation des véhicules lourds en cas de travaux de gestion sur les habitats, ou sur les sols fragiles, afin d'éviter le tassement du sol.

• Solliciter, pour toute assistance utile à la bonne application de la charte, l'opérateur Natura 2000, qui devra répondre à cette demande dans la mesure de ses moyens

• Signaler auprès de l'opérateur les travaux éventuels sur les parcelles engagées dans la charte

• Réaliser, avec l'aide de scientifiques, un inventaire des espèces et habitats d'intérêt communautaire présents sur sa propriété.

• Ne pas laisser les chiens errer en liberté.

• Rester sur les sentiers de randonnée.

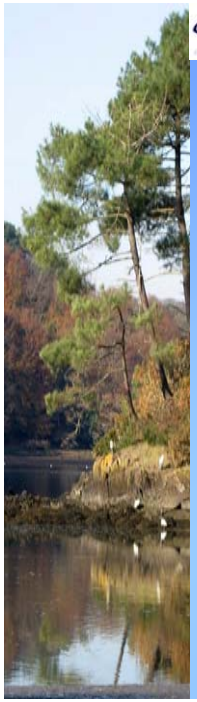

Charte Natura 2000

Exemples d'engagements contrôlables :

• Ne pas autoriser et ne pas procéder à la plantation d'espèces végétales envahissantes dans et aux abords des habitats d'intérêt communautaire.

Point de contrôle : état des lieux avant signature de la charte, absence de nouvelles plantations d'espèces envahissantes

• Ne pas autoriser et ne pas réaliser sur les habitats d'intérêt communautaire d'apport de produits phytosanitaires, d'amendements, de fertilisants organiques ou minéraux. En cas de pâturage, les apports des animaux aux champs sont autorisés.

Points de Contrôle : absence de trace visuelle de dépérissement de la végétation ; absence de nouveau remblai ou autres dépôts imputables au signataire

…etc

Contre partie :

• Exonération de la taxe sur le foncier non bâti

Outils d'évaluation

24 septembre 2008

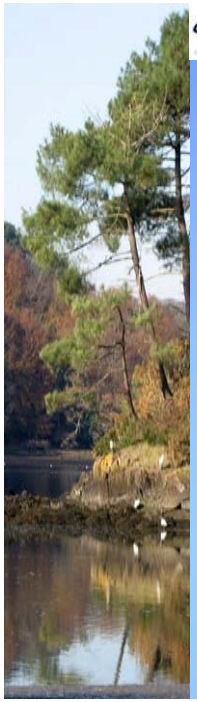

Outils d'évaluation

Trois objectifs distincts :

• Evaluer l'avancement de la mise en œuvre des actions du document d'objectifs ➔ tableau de bord, SUDOCO

• Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ➔Suivis scientifiques

• Evaluer l'efficacité des actions mises en œuvre ➔ Suivis scientifiques et photographiques

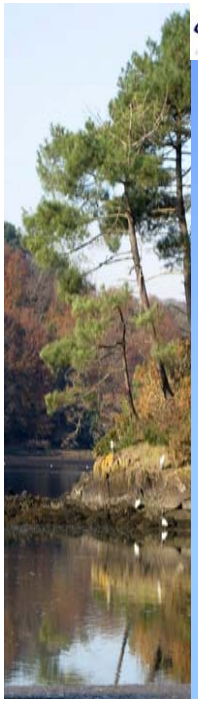

Suivis scientifiques

Objectifs :

• Suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (superficie, facteurs de dégradations…) et son évolution au cours de la mise en œuvre du DOCOB,

• Suivre l'état de conservation des populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire,

• Suivre l'état de conservation des populations d'espèces animales d'intérêt communautaire,

• Evaluer l'efficacité des mesures de gestion mise en œuvre,

• Adapter les mesures de gestion proposées en fonction des résultats du suivi.

Outils de suivi :

• Cartographie des habitats et évaluation de l'état de conservation,

• Etude sur la Loutre,

• Pêches électriques, suivis de frayères

• Suivis de stations d'espèces

• Suivis botaniques ➔ transects, carrés permanents

Comité de pilotage de présentation du Document d'Objectifs

6 novembre à 9H30
Lieu à définir

Groupe de travail n° 8 « Rivière Laïta »

Etat des lieux initial et actions du DOCOB
sur les communes de Clohars-Carnoët et Quimperlé

24 septembre 2008

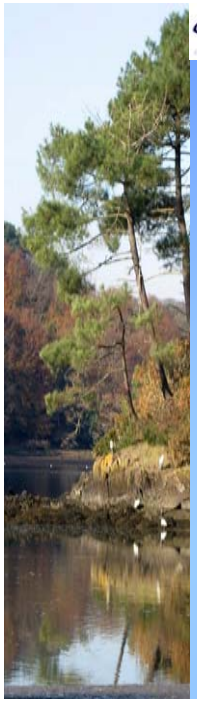

Evaluation d'incidences

Les opérations concernées : programmes ou projets de travaux, ouvrages ou aménagements (PPTOA)

- Relevant des régimes d'autorisation ou approbation administratives
- Avec étude ou notice d'incidences
- Ou sur liste préfectorale

➔ Pas de nouvelle procédure, s'insère dans les régimes existants (le plus souvent)

Une partie spécifique sur les impacts
sur les habitats naturels et les espèces
ayant justifié la désignation du site

Evaluation d'incidences

Le contenu de l'évaluation :

- Une description de l'opération avec carte
- Une analyse des effets

S'il résulte des effets dommageables

➔ Mesures de nature à supprimer ou réduire les effets et leurs coûts

S'il reste des effets dommageables

➔Raisons de l'absence de solution alternative

➔Les mesures compensatoires